

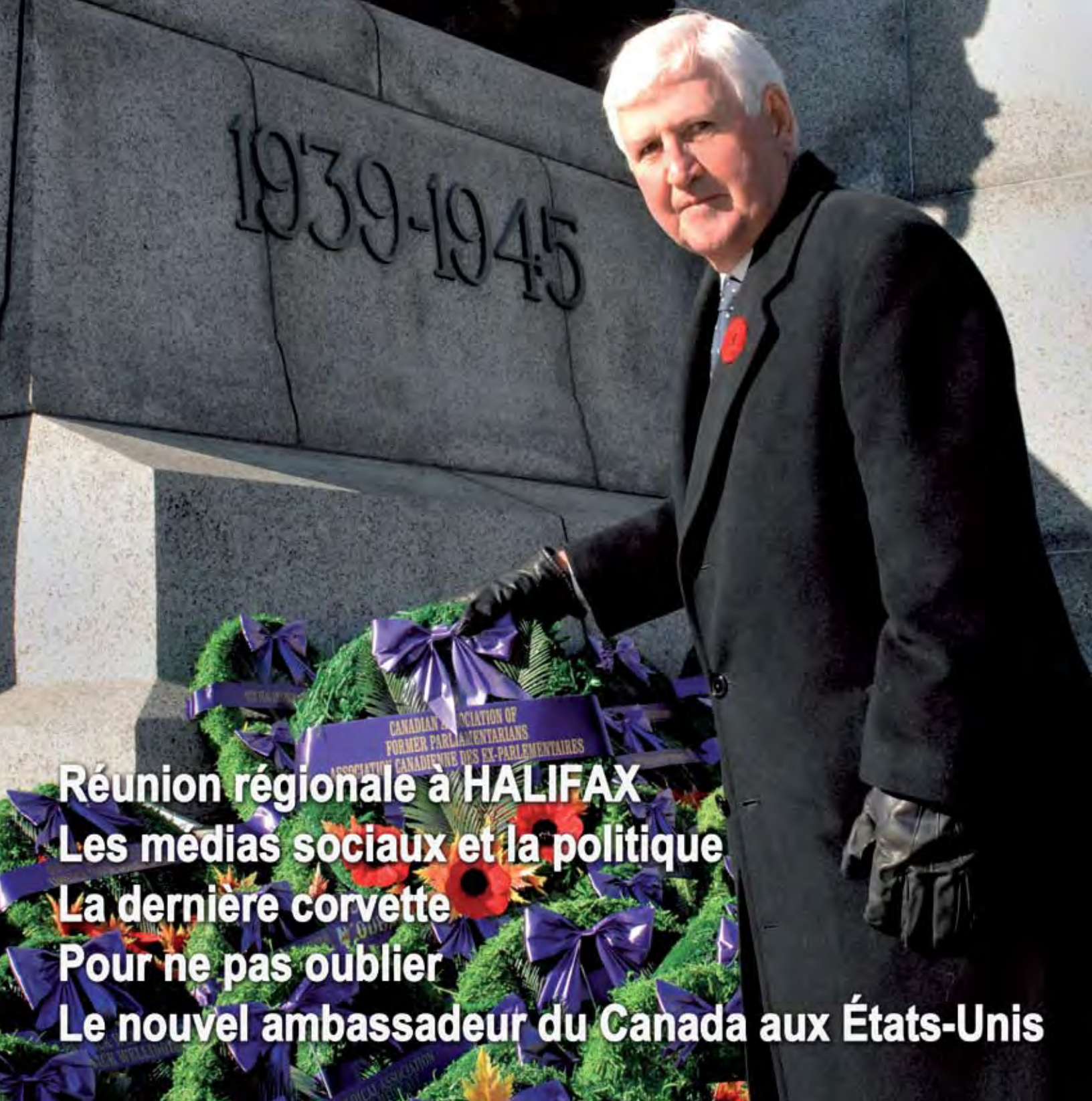


10 \$

AUTOMNE 2010 / HIVER 2011

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires



Réunion régionale à HALIFAX

Les médias sociaux et la politique

La dernière corvette

Pour ne pas oublier

Le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis

Réunion régionale de l'ACEP à Halifax



Le 5 octobre 2010, par un matin ensoleillé, les ex-parlementaires visitent la Citadelle d'Halifax.



John Jay, président du Fonds de commémoration de la marine canadienne, accueille Bill et Rosemary Casey à bord du NCSM Sackville.



Bill Casey, Wendy Lill, Richard Starr et l'hon. Gerald Regan à bord du NCSM Sackville.



Geoff Scott et Helen Rowland tiennent fièrement l'édition été 2010 de Suite à la Colline.



Lawrence O'Neill et Sylvia McCleave.



L'hon. Joan Neiman, Carole Young, l'hon. sénateur James Cowan et John Jay.



Le président de l'ACEP Léo Duguay souhaite la bienvenue aux ex-parlementaires participant à la réunion régionale de Halifax à bord du NCSM Sackville le dimanche 3 octobre 2010.



Julie Mertens accueille les ex-parlementaires.

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 7, no 1

Automne 2010 / Hiver 2011

SECTIONS ET NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

- Lettres à l'éditeur 4
Rapport du président 5
par Léo Duguay
Voici Jack Silverstone 6
par Ada Wasiak
Magie maritime à Halifax 8
par Ada Wasiak
Ce qu'il faut pour réussir les Olympiques 16
par Ada Wasiak
Votre équipe de rédaction 21
par Rosella Chibambo
Maintenons le contact 25
par Ada Wasiak
La Période des questions remise en question 26
par Kathryn Burnham



ARTICLES

- Une occasion à saisir? les médias sociaux et la politique 7
par Kathryn Burnham
La dernière corvette 10
par Doug Rowland
Le Canada a-t-il besoin d'une marine? 12
par Ada Wasiak
Grandes marées, records mondiaux et politique 14
par l'hon. Peter Adams
photo de Thomas Kitchin et Victoria Hurst
La transition à la vie suite à la Colline 18
par Rosella Chibambo
Une solution modèle pour le Proche-Orient 19
par Rosella Chibambo
Observation de l'élection de la Wolesi Jirga 22
par Jim Hart



- Le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis 24
par Andrea Ozretic

CHRONIQUES

- La Période des questions : le débat fait rage 15
par l'honorable John Reid
Amorcer une conversation 27
par Robert Miller
La folie du XX^e siècle : pour ne pas oublier 28
par Dorothy Dobbie
Hommage à ceux qui nous ont quittés 30
par Kathryn Burnham
Le droit de protester : où est la limite? 34
par Keith Penner

LA BIBLIOTHÈQUE

- La souveraineté dans l'Arctique revisitée 32
par l'hon. Peter Adams
Faith of Our Fathers – un conte moral 33
par Jack Irvine





Couverture

Lé Président Léo Duguay dépose une couronne au nom de l'ACEP lors des cérémonies du Jour du Souvenir.

Photo par Denis Drever

Rédactrice en chef

Dorothy Dobbie

Rédacteur associé

Keith Penner

Stagiaires à la rédaction

Ada Wasiak, stagiaire principale;
Kathryn Burnham, Rosella Chibambo,
Andrea Ozretic

Comité de rédaction

Bill Casey, Dorothy Dobbie, Simma Holt,
l'hon. Betty Kennedy, l'hon. John Reid, Doug
Rowland, Geoff Scott

Comité de rédaction émérite

Jim Fleming, l'hon. Laurier LaPierre,
Claudy Lynch

Collaborateurs

Dorothy Dobbie, Tamara Burnett, l'hon. Mary
Collins, Léo Duguay, Maria Edwards, Tomasz
Kasprzycki, Allison Loat,
le très hon. Don Mazankowski,
Michael MacMillan, Robert Miller,
Laura Munn-Rivard, Keith Penner,
Dr Frank Philbrook, l'hon. John Reid,
Geoff Scott

Adjointes à la production

Céline Brazeau-Fraser, Charis Hernandez, Julie
Mertens, Susan Simms, Helen Rowland

ISSN

1920-8561

Mission

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos contributeurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation.

L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions à C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0A6. Téléphone : 1-888-567-4764, télécopieur: 613-947-1764, courriel: exparl@parl.gc.ca, site Web: www.exparl.ca. *Suite à la Colline* est publiée quatre fois par année.

Lettres

Félicitations au personnel

Au nom de mon mari Alex Jupp et en mon nom personnel, un gros « merci » à vous tous d'avoir organisé avec tant de soin et de délicatesse cet extraordinaire événement en notre honneur à Halifax. Nous en avons apprécié chaque instant. Tout s'est tellement bien déroulé! Vous n'avez négligé aucun détail pour assurer notre confort. Nous savons bien que tout cela ne s'organise pas par magie. Vous avez beaucoup travaillé pour que ce soit une réussite. Vous avez même réussi à composer avec le « changements de » plans de dernière minute – ce qui vous a sûrement donné des sueurs froides! Jack, vous avez une équipe fantastique. Chapeau à vous tous.

Nous vous remercions du fond du cœur,
**Norah Smith et Alex Jupp, ancien
député de Mississauga North**

Membres honorables – pour toujours

Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir écrit un article sur les titres honorifiques. Celui-ci s'est fait longtemps attendre. Lorsqu'on observe la façon dont les autres gouvernements et organismes se souviennent de leurs fonctionnaires, il n'y a aucune raison pour qu'on ne puisse se souvenir des députés comme de députés (ret.). C'est le moindre qu'on puisse offrir. Comme nous le savons, après leur retraite, les députés ne veulent pas tous utiliser ce titre honorifique. Il s'agit d'une option.

Je peux vous dire que je vais écrire « député (ret.) » sur ma prochaine carte de visite. Je crois que l'on devrait charger l'association des députés retraités, dirigée par notre président, de s'occuper de cette question. Le gouvernement en place peut s'en occuper d'un trait de plume. Sinon, la Chambre pourrait adopter une motion à cet effet. Je crois que le public ne s'y opposerait pas. Nos officiers militaires reçoivent déjà cette marque de courtoisie lorsqu'ils prennent leur retraite. Pourquoi pas nos anciens députés?

Soit dit en passant, le fait de perdre les élections à la mairie de Dauphin par 36 voix était un mal pour un bien. Mon fils m'a rappelé que j'avais regagné ma liberté et que je n'avais rien perdu après avoir donné au public près de 20 années de service (d'ailleurs, j'ai été maire à deux reprises). Maintenant, je me paie la traite et je fais ce que je veux.

**Inky Mark, ancien député de Dauphin—
Swan River, MB**

D'autres honorables

La présente note répond à votre enquête, à savoir si les députés devraient recevoir un titre honorifique. J'estime que nous devrions recevoir un titre honorifique formidable. Si cette notion suscite l'enthousiasme, alors je suggérerais d'éviter d'utiliser l'expression « député à la retraite » [DR]. Kim Campbell pourrait nous rappeler que les anciens députés ne choisissent pas tous de prendre leur retraite.

Cependant, j'aime bien le libellé {PC}, « parlementaire canadien », ou {EPC}, « ex-parlementaire canadien ».

Les journalistes s'efforcent de leur mieux de rabaisser les députés. Néanmoins, j'ai le sentiment que le terme « parlementaire » commande toujours un profond respect.

Ainsi, si jamais la question trouvait moyen d'être étudiée sérieusement, alors voici une autre idée que vous pourriez examiner plus à fond.

Je vous souhaite la meilleure des chances et, s'il n'est pas trop tôt, un joyeux Noël! Ces jours derniers, nous avons eu de fortes chutes de neige, donc je peux bien vous offrir ces vœux dès maintenant.

**Arnold Malone, ancien député de
Crowfoot**

Donnez voix à votre opinion

*Estimez-vous que les députés devraient
conserver un titre honorifique?*

Dans l'article de Dorothy portant sur cette question et paru dans le dernier numéro, celle-ci a écrit : « La reconnaissance sous forme de titre honorifique enverrait un message aux Canadiens selon lequel servir son pays au Parlement est une tâche digne et honorable. » Qu'en pensez-vous?

*Les ex-députés devraient-ils recevoir un
titre honorifique?*

☐ Oui ☐ Non

Envoyez un courriel avec votre réponse à notre stagiaire Ada Wasiak à adawasiak@hotmail.com. Celle-ci compilera vos votes, et les résultats seront publiés dans la prochaine édition.



Le Président Léo Duguay

Un automne des plus occupés

par Léo Duguay

Les activités d'automne de l'ACEP ont connu beaucoup de succès tant sur le plan du financement que de la planification. Voici quelques faits saillants dont je souhaite vous faire part.

Réunion régionale à Halifax

Notre réunion régionale a été un grand succès. Un des moments forts, pour moi, a été le dîner du 4 octobre, à la salle Almon du Halifax Club, au cours duquel les anciens premiers ministres Buchanan et Regan nous ont raconté des anecdotes de leur vie politique. Nous avons également eu l'occasion d'apprécier de visu les capacités militaires du Canada dans le cadre de nos visites et excursions.

Réunion mixte de l'ACEP et de la Fondation pour l'éducation

En septembre, nous avons tenu la première réunion mixte de l'ACEP et de la Fondation pour l'éducation. Nous avons découvert, avec plaisir, que nous avons plusieurs points de vue communs. Grâce au plan conjoint que nous avons décidé d'établir pour les cinq prochaines années, nous ferons en sorte que tous les efforts possibles soient déployés afin de promouvoir la démocratie chez nous et à l'étranger.

Le sixième dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith

Le dîner-bénéfice de la Fondation pour l'éducation a eu lieu le 27 octobre dans la salle de bal du Château Laurier. Quelque 350 invités y ont assisté, ce qui nous a permis de regarnir la cagnotte de la Fondation. De nombreux sénateurs et députés, anciens et actuels, étaient présents.

Voyages d'études

Nous sommes en train de planifier un voyage d'études pour nos membres afin qu'ils puissent apprendre sur le terrain comment fonctionne la démocratie ailleurs dans le monde. Nous prévoyons mettre ce projet à exécution dès l'automne prochain.

Léo Duguay,
président

Voici Jack Silverstone



Jack Silverstone.

par Ada Wasiak

Jack Silverstone arrive à l'ACEP avec sa vaste expérience et une admiration pour le travail des anciens parlementaires.

Le 1^{er} septembre dernier, l'Association canadienne des ex-parlementaires a accueilli son nouveau directeur, Jack Silverstone.

Jack fera profiter l'Association de ses vastes compétences et de son expertise et c'est avec joie que nous l'accueillons au sein de notre équipe. Jack a démontré une solide capacité pour la résolution de problème et l'utilisation d'une approche axée sur les résultats, tant dans ses activités gouvernementales que non gouvernementales.

Après quelques mois seulement à son poste, il est prêt à se plonger dans le travail et la planification et il a même commencé à établir des contacts au nom de l'Association. Notre stagiaire, Ada Wasiak, l'a rencontré pour en savoir un peu plus sur l'homme.

Parlez-nous de votre vie avant l'ACEP.

J'ai obtenu un diplôme en droit de McGill. J'ai fait mon apprentissage au bureau de l'ancien sénateur Yoine Goldstein. Mon premier emploi à Ottawa a été à la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement, plus précisément à la section du droit et du gouvernement. Par la suite, j'ai été agent du service extérieur. J'ai exercé mes fonctions diplomatiques et consulaires à Mexico, à Atlanta, dans l'État de la Géorgie, et dans les Antilles. Par la suite, j'ai été vice-prési-

dent exécutif et avocat général du Congrès canadien juif canadien durant une vingtaine d'années, à Montréal. J'étais chargé d'établir leur bureau des relations avec le gouvernement à Ottawa.

Qu'est-ce qui vous a attiré à l'ACEP?

J'ai passé une grande partie de ma carrière à graviter autour du Parlement et du gouvernement. Mon dernier poste au gouvernement a été celui de chef de cabinet d'un ministre. J'ai pensé que c'était une excellente occasion de mettre mon expérience à profit dans une organisation vouée à la promotion de la démocratie et d'exercer une influence positive sur la vie des jeunes.

Vous êtes en poste depuis deux mois. Que pensez-vous de l'ACEP jusqu'à maintenant?

Je suis fort impressionné de voir autant d'anciens sénateurs et députés d'expérience animés du désir de continuer à faire leur part et chercher sincèrement à intéresser les jeunes à la démocratie parlementaire, ici et à l'étranger. Nous devons consacrer toutes nos énergies à la réalisation de cet objectif. Je suis très heureux de collaborer avec Léo Duguay, le président, et Francis LeBlanc, le directeur de la Fondation pour l'éducation. J'ai déjà eu le plaisir de travailler avec eux dans un autre contexte. La publication *Suite à la Colline* est un excel-

lent exemple de partenariat avec des étudiants. Je sais d'ores et déjà que nous allons continuer dans cette voie.

Que souhaitez-vous accomplir à titre de directeur?

Je veux m'assurer que l'organisation a le profil qu'elle mérite. Je pense que nous devons miser sur l'excellent travail accompli à ce jour, offrir des services aux membres et nous assurer que leur savoir et leur expertise seront utilisés pour promouvoir des pratiques démocratiques au Canada et à l'étranger.

Parlez-nous de votre famille.

J'ai trois enfants : une fille, Gavriella, qui est théâtre-thérapeute, et deux fils, Simon, qui travaille dans l'immobilier et Lee, étudiant en sciences de la santé à l'Université d'Ottawa. Mon épouse adorée Ann est décédée il y a trois ans, après un courageux combat contre le cancer du sein. C'était une femme merveilleuse qui a accompli beaucoup de choses comme travailleuse sociale.

Que faites-vous durant vos loisirs?

Je suis très fier d'être officier de réserve au sein des Forces canadiennes, au cabinet du juge-avocat général. Je m'intéresse vivement à l'histoire militaire et à l'aviation et je passe beaucoup de temps à lire dans ces domaines. J'aime également l'exercice physique et j'adore le vélo.

Une occasion à saisir? Les médias sociaux et la politique

par Kathryn Burnham



Dalton_McGuinty @cyndiejacobs : Merci d'être venue au sommet sur l'éducation. Des messages de 140 car. , c'est court! La concision, ce n'est pas mon fort. Bonne discipline!;

En août dernier, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a joint les rangs des « gazouilleurs », à l'instar de ses opposants politiques, de 115 députés fédéraux, d'un nombre encore plus grand de députés provinciaux et de conseillers municipaux ainsi que de millions d'ados, de collégiens et d'adultes.

Les bavardages anodins et les photos de minous ne sont plus l'unique contenu du cyberspace et la horde croissante des utilisateurs de Twitter et de Facebook ne se compose plus seulement de jeunes vivant aux crochets de leurs parents. Des entreprises et des organismes de bienfaisance ont vite compris que ces médias leur offraient une mine d'or en publicité gratuite et en relations publiques. La gent politique fait également son apparition dans l'arbre des médias sociaux.

La rencontre entre politiciens et médias sociaux est encore récente, mais les « accros » à Twitter et à Facebook sont de plus en plus nombreux dans le milieu politique. « C'est occasion à saisir », affirme Mark Blevis, vice-président associé des affaires publiques numériques au Fleishman-Hillard Communications Institute.

En février 2010, au terme d'une étude sur les taux d'utilisation de Twitter, Facebook et d'autres médias sociaux par les politiciens fédéraux, Blevis a publié House of Tweets, un compte rendu sur le nombre de « gazouilleurs » de l'arène politique canadienne. Cet automne, il publiera un nouveau rapport portant sur l'utilisation d'autres médias sociaux, toujours par les politiciens.



markblevis: Seulement 20 % des députés twittent régulièrement, mais ils seront bientôt plus nombreux. L'avenir de la politique est dans le cyberspace. #HouseofTweets

L'honorable Garth Turner est l'un de ceux qui ont compris les avantages de faire de la politique autrement, grâce à la communication et à la participation en ligne – utiliser les médias sociaux pour rendre le processus décisionnel plus participatif au sein du gouvernement.

L'ancien député de Halton suggère de sonder les gens en ligne pour connaître leur opinion sur les dossiers du jour au Parlement et de consulter les blogues pour savoir ce qu'ils pensent – au lieu de se contenter de leur servir la ligne de parti. « Je pense que c'est ce que doit faire un bon député – consulter les gens sans arrêt », fait-il remarquer.

Pour le moment, malheureusement, les députés ne misent que sur le potentiel publicité et relations publiques offert par Twitter et Facebook. De nombreux députés ne se servent de ces médias uniquement pour dire ce qu'ils font, où ils sont, certains allant même jusqu'à parler d'eux-mêmes à la troisième personne.



iancapstick: Soyez vous-mêmes. Partagez un peu de votre vie privée, mais pas trop. Et aussi un peu de vos espoirs et de vos idéaux.

Ian Capstick est propriétaire de Media-Style, une entreprise de formation en communication qu'il a créée après avoir travaillé dans les communications politiques. Selon lui, deux obstacles empêchent encore les politiciens de tirer pleinement parti du potentiel des médias sociaux : l'absence de savoir-faire technologique et une gestion exagérée des communications.



@politiciens: Les politiciens utilisent Twitter/Facebook pour acheminer et recevoir des messages et communiquer avec des gens hors frontières. La création d'un réseau arrive en 2e.

Même s'ils semblent un peu compliqués au premier abord, les sites de réseautage social ne sont qu'un outil de communication parmi d'autres, chacun ayant des avantages, des audiences et des codes d'utilisation qui lui sont propres. Twitter et Facebook sont des outils de réseautage qui permettent de communiquer avec la communauté internautes, de répondre à des commentaires, de consulter des articles et de rediffuser leur contenu. Comme le dit Capstick, « vous devez communiquer, collaborer, engager une conversation et diriger ».

YouTube et Flickr permettent d'afficher des photos et des vidéos, ce qui veut dire que l'utilisateur devient lui-même le média d'information, qu'il exerce un contrôle sur le message et publie son propre contenu, ajoute Blevis. Contrairement à ce qui se passe

À gauche : quelques « gazouillis ». Les messages ne doivent pas dépasser 140 caractères. Ci-dessous : l'arbre des médias sociaux.



lorsqu'un journaliste fait une entrevue pour en remanier ensuite le contenu, les médias sociaux vous donnent l'occasion de vous situer dans un contexte, de montrer ce que vous faites et qui vous êtes, que ce soit en affichant des photos de famille sur Flickr, en diffusant sur YouTube un échange que vous avez eu un électeur ou en ayant une discussion en direct avec un autre « gazouilleur ».



markblevis: Les politiciens hésitent à « twitter » à cause du changement culturel et technologique que cela implique. C'est un changement plus gros et plus lent que le téléphone ou la radio.

« Pour être efficaces et capter l'attention, vous devez vous engager à différents niveaux », explique Blevis. Les médias sociaux offrent aux politiciens un nouveau niveau d'engagement en leur permettant de parler aux gens comme s'ils étaient dans leur salon.

Pour le politicien, précise Turner, le passage aux médias en ligne était une nécessité. Sa philosophie était « d'utiliser un nouveau médium pour donner à mes électeurs l'impression de faire partie de ma vie politique ».

Magie maritime à Halifax

par Ada Wasiak



Son honneur, l'honorable Mayann Francis, lieutenant-gouverneure de la Nouvelle-Écosse, accueille Mel Gass.



L'hon. Joan Neiman et son invitée Carol Young rencontrent la lieutenant-gouverneure avec Midge Philbrook en lice.



Mayann Francis et le Président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, l'hon. Charlie Parker.



Sylvia McCleave et son invitée Alma Russell.

Tout le monde s'entend pour dire que la réunion régionale de l'ACEP de cette année, qui s'est déroulée à Halifax du 3 au 5 octobre, a été un grand succès.

La réception de bienvenue a eu lieu à bord du NCSM Sackville. Les participants ont visité le Province House, le plus ancien édifice parlementaire du Canada, et tenu leur réunion de travail à la Chambre législative. Ils ont visité l'Escadre des Sea Kings et l'Unité de plongée de la flotte à Shearwater, ont été reçus par son honneur, l'honorable Mayann Francis, lieutenant-gouverneure, au Government House récemment rénové.

« À l'occasion du centenaire de la Marine canadienne, nous ne pouvions choisir un meilleur endroit pour nos réunions », dit Maurice Harquail, ex-député du Nouveau-Brunswick.

Le dîner s'est déroulé dans la magnifique salle historique Almon du Halifax Club. Les participants ont entendu des allocutions des ex-premiers ministres provinciaux John Buchanan qui, de l'avis d'Harquail, « semblait en pleine campagne », et Gerald Regan. Ils ont également eu l'occasion de visiter le NCSM Montréal et la citadelle d'Halifax.

L'honorable Sue Barnes a fait le commentaire suivant : « Tout a été extrêmement bien organisé et j'encourage d'autres participants à s'exprimer. Nous avons le potentiel d'en faire encore plus à l'étranger pour promouvoir la démocratie ».

Les ex-parlementaires visitent la Citadelle d'Halifax.



Wally Ellis, Midge et Frank Philbrook visitent la Citadelle d'Halifax.



Lawrence O'Neill et Mel Gass à bord du NCSM Sackville.



CAFP Regional meeting in Halifax



Wally Ellis.



Julie Mertens.



Helen Rowland.



John Murphy.



Midge Philbrook, Helen et Doug Rowland et Yolanda Mitges en avant des missiles balistiques du NCSM Montréal.



De gauche à droite: Midge et Frank Philbrook, Doug Rowland, Murray Dorin et Yolanda Mitges visitent le NCSM Montréal.
Les ex-parlementaires dans la salle de garnison de la Citadelle d'Halifax.
Yvette Setlakwe et Heather Walsh font le point à bord du NCSM Sackville.



À droite, de haut en bas: Carole Regan, Geoff Scott et Carole Young.
Noreen Robertson et Murray Dorin.
Frank et Midge Philbrook à bord du NCSM Montréal.



Droite: John et Claire Mullally.
Ci-bas: Jack Silverstone en avant du Carré des officiers de la BCF



Les ex-parlementaires visitent la Citadelle d'Halifax.



La dernière corvette

par Doug Rowland

En 1985, le Sackville, la dernière corvette encore existante, a échappé au déshonneur grâce à un groupe d'hommes déterminés à le sauver et à lui redonner sa dignité et son apparence du temps de la guerre. Il est maintenant le Monument maritime du Canada.



Doug Rowland, à gauche, se rappelle des jours de gloire du NCSM Sackville (ci-dessus), construit en 1940, au Nouveau-Brunswick, et mis en service le 30 décembre 1941. Devenu musée, il est aujourd'hui amarré dans le port d'Halifax et accueille des visiteurs.

La première fois que j'ai vu le Sackville dans ses couleurs de navire auxiliaire, c'est en 1959, lorsque j'étais en première année de formation comme cadet de la marine de la Division universitaire d'instruction navale (DUIN) à Halifax. Depuis, je n'ai cessé de suivre sa lente transformation. En octobre dernier, j'ai eu l'immense plaisir de retrouver la corvette, impeccablement restaurée dans ses couleurs flamboyantes des années de guerre, avec ses armes, le numéro K181 sur sa coque, l'enseigne blanche flottant fièrement à la poupe et son inscription au drapeau « Atlantic 1942-1944 » fièrement suspendue à la passerelle d'embarquement. Comblé de plaisir, j'ai aussi rencontré l'actuel commandant du NCSM Sackville, le capitaine Wendall G. Brown, O.M.M. CD (à la retraite), qui était dans la même classe de cadets de la DUIN que moi et qui, comme moi, est l'un des administrateurs du navire.

Le 30 septembre 1939, le Canada déclarait la guerre à l'Allemagne. En février 1940, le premier budget des dépenses navales de guerre fut déposé au Cabinet. Peu de temps après, au début du printemps 1940, soixante-quatre corvettes furent commandées aux divers chantiers maritimes canadiens.

Le modèle de la corvette s'inspirait d'un baleinier britannique récent, le Southern Pride. Ce modèle avait l'avantage d'être suffisamment simple pour être construit rapidement dans des chantiers inexpérimentés et assez petits pour être construit par des firmes d'ingénierie implantées le long du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Les premières corvettes étaient des navires de 1 200 tonnes de déplacement, mesurant 205 pieds de longueur, avec un barrot de 33 pieds et un tirant d'eau de 15 pieds. Elles étaient équipées d'un moteur à piston actionné à la vapeur et d'un arbre muni d'une hélice à trois lames, ce qui leur assurait une vitesse maximale de 16 nœuds et une autonomie de 4 000 milles à une vitesse de croisière économique. Faciles à manoeuvrer, elles avaient un cercle de giration plus serré que celui d'un sous-marin. Leur armement comprenait des grenades sous-marines lancées à partir de fosses aménagées à la poupe et de lanceurs sur le vibord, un canon de quatre pouces vers l'avant et un canon de deux livres de type « pom pom » et de mitrailleuses antiaériennes. Initialement, l'équipage devait se composer de 47 membres.

Ces petits navires, conçus pour servir temporairement en attendant la mise à flot de navires d'escorte spécialement conçus à cette fin, ont démontré une flexibilité et une polyvalence remarquables. À la fin de la guerre, ils avaient en général transporté à leur bord un équipage deux fois plus nombreux que celui initialement prévu et leur équipement s'était enrichi de radars, d'ASDIC ou de SONAR plus performants, d'armes sous marines de tir vers l'avant et d'un appareil de détection radio.

La corvette a subi de multiples transformations au cours de la Deuxième Guerre mondiale et de « bouche-trou », elle est devenue le navire dominant de la force d'escorte alliée durant la Bataille de l'Atlantique ainsi qu'un navire très utile dans d'autres théâtres d'opération. Les corvettes ont été les navires de guerre les plus nombreux à être construits – 269 au total, dont 130 au Canada.

Le NCSM Sackville est le dernier exemple encore en existence de cette classe de navires. Ce fut la première corvette commandée au printemps de 1940. Construit à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), il a été mis à l'eau le 30 décembre 1941, sous le numéro de fanion K181. Au cours des années suivantes, il fit partie de plusieurs groupes d'escorte canadiens, dont le fameux escadron C3 appelé barber pole [à cause de sa cheminée qui rappelait, par ses couleurs, l'enseigne des barbiers].

En août 1942, alors qu'il escortait le convoi ON115 talonné par une meute de loups allemande, le Sackville attaqua trois sous-marins en une seule soirée. Il repoussa le premier. De retour à sa station, l'éclat causé par l'explosion d'un cargo lui fit deviner la présence d'un deuxième sous-marin dans les parages. Après avoir lancé une fusée éclairante, le Sackville vira de bord et se lança à la poursuite du sous-marin qu'il ne tarda pas à voir s'immerger. Fonçant dans son sillage, le Sackville lâcha des grenades sous-marines. La première explosion fit surgir la proue du sous-marin à la surface. Puis, à mesure que les grenades explosaient à proximité de l'U-boot, une portion de la coque d'une soixantaine de pieds fit surface avant de couler. Le Sackville lança une nouvelle salve. Une explosion sous-marine et la remontée de traces de pétrole à la surface lui indiquèrent qu'il avait probablement touché sa cible et lui méritèrent le crédit de probable kill.



Fraîchement repeint et restauré de manière impeccable, le Sackville a été l'hôte d'une réception en l'honneur d'anciens parlementaires cet automne, à Halifax.

De retour à la station, une heure plus tard, il aperçut un autre U-boot qui disparut dans le brouillard avant de réapparaître peu après à quelque 200 mètres devant la corvette. Le Sackville se lança à plein régime pour le percuter. Les Allemands l'esquivèrent et demeurèrent dans un rayon de tir du canon de la corvette. Voici comment Joseph Schull décrit la bataille qui s'ensuivit dans son ouvrage *The Far Distant Ships* [traduction libre] :

« Les deux bâtiments faisaient route en zigzaguant dans le brouillard de la nuit, presque côte à côte, le Sackville essayant d'éperonner l'U-boot et celui-ci louvoyant pour l'éviter. À un moment donné, ils se distancèrent; la corvette tira un obus de quatre pouces qui vint frapper le navire allemand à la base de la tourelle de commandement. Le Sackville mitrailla aussitôt la tour de commandement à bout portant et une balle ricocha sur un hublot fermé au moment où le commandant allemand quittait le pont. L'U-boot coula en se disloquant. Ce fut la fin d'une nuit occupée pour le Sackville qui put ainsi ajouter à ses crédits « dommages possibles » (possible damaged).

Le 22 septembre de l'année suivante, le Sackville faisait partie de l'escorte d'un gros convoi qui se trouva sous les tirs d'une meute de loups dans le cadre de l'une des premières batailles au cours desquelles les Allemands utilisèrent des torpilles acoustiques. Trois escortes coulèrent, deux frégates britanniques et un destroyer canadien, le *Sainte-Croix*. Le Sackville lança des grenades sur l'ennemi, ce qui déclencha une énorme explosion contre ses flancs, endommageant sérieusement l'une de ses chaudières. On pense que ce sont les grenades sous-marines qui mirent le feu à la charge explosive d'une torpille.

Le Sackville rentra au port pour réparations, mais les dommages causés à la chaudière ne purent être réparés complètement. Jusqu'à la fin de la guerre, le Sackville a surtout été utilisé comme navire de formation. À la fin de la guerre, en mai 1945, il fit partie d'une flottille d'escorte canadienne et parcourut une distance de quelque 300 milles sur l'Atlantique pour accepter la reddition de l'U-889 et de l'U-190 et les escorter jusqu'à des ports canadiens. La vieille corvette prit à son bord plusieurs marins allemands.

À la fin de la guerre, les vaillantes petites corvettes prirent le chemin

des parcs à ferraille. Par un caprice du destin, le Sackville échappa à ce sort et, dépouillé de ses armes, la coque repeinte en noir et sa superstructure en gris, il est devenu navire auxiliaire de la Marine canadienne. D'abord mouilleur de boucles, il a ensuite servi à la recherche. En 1977, James Lamb écrivit dans son ouvrage *The Corvette Navy* : [traduction libre]

« Au moment où j'écris ces mots, un petit navire à vapeur en acier est à l'abandon au fond d'un chantier naval d'Halifax. Il a terminé son boulot et son avenir est incertain. Des années de labeur comme ravitailleur pour un Institut de recherche océanique lui ont remodelé la silhouette, remplaçant les canons par des treuils et le parant d'excroissances de toutes sortes, mais nul ne peut se méprendre en observant sa cheminée inclinée en sections circulaires au milieu des manches à air, cette coquette poupe en forme de derrière de canard ou ce long gaillard avant lumineux. Ses origines sont depuis longtemps oubliées sur les quais achalandés d'aujourd'hui, mais cette petite bête de somme usée est l'un des derniers survivants de l'une des flottes les plus fières de l'histoire, le dernier modèle canadien conçu pour la Seconde Guerre mondiale, aussi brave qu'un Spitfire ou un Jeep ».

En 1985, le Sackville fut rescapé par un groupe d'hommes déterminés à sauver la dernière corvette encore en existence et à lui restituer sa dignité et son apparence du temps de la guerre. Il est maintenant devenu le Monument maritime du Canada, entretenu et exploité par la fondation Canadian Naval Memorial Trust, un organisme sans but lucratif regroupant un millier d'administrateurs d'un bout à l'autre du Canada. Il ne nous reste plus qu'à espérer qu'un autre groupe aussi sensible à l'histoire trouvera le moyen de sauver pour la postérité l'un des navires navals conçus et fabriqués au Canada dans les années 1950 et 1970. Ces navires témoignent de la technologie anti-sous-marine la plus sophistiquée de l'époque et de la contribution du Canada à la défense de l'Occident durant la Guerre froide.

Doug Rowland a été député néo-démocrate de Selkirk, au Manitoba, au cours des 28^e et 29^e législatures et il a également été capitaine de corvette dans la réserve navale.

Le Canada a-t-il besoin d'une marine?

par Ada Wasiak

Pour un pays quasi « insulaire », n'est-il pas ridicule de se poser cette question. Or, certains ne sont pas de cet avis...



Le Canada a-t-il besoin d'une marine? La réponse des marins et officiers à bord du NCSM Montréal serait un « oui » inconditionnel.

La question de la marine n'a cessé de rebondir dans les débats, selon la bonne tradition canadienne, jusqu'à l'adoption par le Parlement, le 4 mai 1910, de la Loi du service naval, créant le Service naval du Canada. Pour la première fois, les Canadiens allaient enfin exercer le plein contrôle sur leur marine qui ne serait plus destinée qu'à servir l'Empire en temps de guerre.

En 1881, la Grande-Bretagne offrit au Canada son premier navire, le *Charybdis*, soulignant ainsi les débuts d'un nouveau service naval. Cette corvette à vapeur fut toutefois jugée non sécuritaire et retournée à la Grande-Bretagne l'année suivante.

Il va sans dire que « la création d'une marine dans le Dominion ne suscitait pas beaucoup d'enthousiasme », raconte l'historien Christopher Bell.

Malgré les difficultés, le gouvernement maintint la pression. En 1909, la Grande-Bretagne offrit au Canada le NCSM *Niobe*, un navire de 11 000 tonnes, et le NCSM *Rainbow*, de 3 400 tonnes. Comme le relate Norman Hillmer dans son ouvrage

From Empire to Umpire, « ce fut la fin de l'approvisionnement naval ». En outre, ces navires ne sont demeurés opérationnels que jusqu'en 1920.

Les Canadiens n'avaient pas la « conscience de la mer »

Voilà ce qu'affirme d'emblée l'officier naval et historien Ken Mackenzie. Ils n'avaient pas la « conscience de la mer », malgré la création, en 1895, de la Ligue navale dont le but était de promouvoir l'intérêt pour les affaires maritimes.

« Si nous avions eu une Ligue navale digne de ce nom, préconisant une politique navale efficace, nous aurions peut-être eu une Marine en 1914 », soutient Mackenzie. Au lieu de cela, le Canada avait une flotte calquée sur le modèle de la Marine britannique et destinée à protéger les intérêts de l'Empire.

« L'idéal britannique était une marine contrôlée par le gouvernement central », explique Christopher Bell, professeur d'histoire agrégé à l'Université de Dalhousie. Les Dominions étaient encouragés à donner de l'argent au lieu de bâtir leur propre marine.

Une marine indépendante, enfin

Tout au long de l'histoire, la marine a non seulement été une force de défense nationale, mais elle a aussi servi à affirmer l'indépendance du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne et nous a permis d'avoir notre mot à dire dans la conduite de nos propres affaires.

C'est dans cette optique que Laurier proposa, en 1904, la création d'une marine indépendante. Il espérait qu'une marine importante contribuerait à « navaliser » notre service de protection. Lorsque Borden prit le pouvoir en 1912, il voulait un plan plus solide de coopération navale et mit fin au développement de ce qu'il appelait « la marine libérale », déclarant à la Chambre des communes qu'il « était infiniment préférable d'avoir raison que d'être pressé ».

Pour Laurier, l'adoption de la Loi du service naval en 1910 était un grand pas en avant, mais pour Borden, c'était la « faillite de l'Empire ».

En effet, durant la Première Guerre mondiale, la marine fut un échec. Les pertes furent énormes et la marine fut quasi

« Tout au long de l'histoire, la marine a été une force de défense nationale, mais elle a aussi servi à affirmer l'indépendance du Canada vis à vis de la Grande-Bretagne... »



Lors de la réunion régionale de Halifax, les ex-parlementaires ont eu l'occasion unique de visiter le NCSM Montréal et d'en apprendre plus sur la Marine canadienne.

réduite à néant. Elle ne fut reconstruite que dans les années 1930.

« En général, les Canadiens ne s'intéressaient pas aux choses maritimes, même si le Canada était, géographiquement et économiquement, un pays maritime », dit Peter Haydon, chercheur principal au Centre d'études en politiques étrangères de l'Université de Dalhousie et ancien officier de carrière dans la MRC.

Le Canada prend les commandes

En 1943, la Marine royale du Canada prit les commandes d'un secteur vital du nord-ouest de l'Atlantique.

« Il a été difficile de soutenir la thèse de la marine en invoquant la défense nationale », explique le contre-amiral James Goldrick. Mais la marine était essentielle pour inciter les Canadiens à croire en leur indépendance. Elle s'inspirait du modèle britannique, mais les choses avaient beaucoup changé depuis 1910.

La Marine aujourd'hui

Durant un déjeuner au mess de la plus grande base militaire du Canada, dans le cadre de la récente réunion de l'ACEP à Halifax, le capitaine Darren Garnier a souligné, devant les ex-parlementaires, l'importance de la marine actuelle.

« Ce quartier-général a géré les opérations à Terre-Neuve », dit-il, en parlant

des dommages considérables causés par l'ouragan Igor dans cette province. Les efforts de secours constituent désormais une grande partie des activités de la marine canadienne d'aujourd'hui. En plus des opérations de nettoyage après le passage d'Igor dans les provinces atlantiques, la marine a envoyé des secours à Haïti et elle est actuellement présente en Afghanistan. La marine a également établi une forte présence dans la corne de l'Afrique, où elle participe aux opérations contre la piraterie.

En 2003, elle s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses navires et, malgré les faibles taux d'enrôlement dans le passé, elle a atteint tous ses objectifs cette année à cet égard.

« En fait, nous sommes en train de bâtir une nouvelle marine », fait observer Garnier, ajoutant que nous devons nous adapter aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis afin de mieux servir les intérêts canadiens actuels et aussi « garder un œil sur les besoins futurs auxquels devra répondre la marine ».

Garnier croit que les Canadiens sont conscients de l'importance de leur marine, ajoutant que nous devons comprendre que nous vivons dans un monde maritime dont la terre ne représente qu'un infime pourcentage ».

Tableau d'honneur Du Parlement au Campus pour l'automne 2010

Nos plus sincères remerciements à tous nos superbes volontaires.

Septembre 2010

L'hon. Mary Collins à l'Université Simon Fraser le 23 sep.

L'hon. David Anderson l'Université de la Colombie-Britannique le 27 sep.

L'hon. Don Boudria, l'Université d'Ottawa le 30 sep.

Octobre 2010

Sophia Leung à l'Université Capilano le 13 oct.

L'hon. Lorne Nystrom et l'hon. Larry Schneider à l'Université de Regina le 14 oct.

Le Dr John English à l'Université Wilfrid Laurier le 18 oct.

L'hon. Walter McLean à l'Université Wilfrid Laurier le 20 oct.

L'hon. David Pratt à l'Université de Toronto le 21 oct.

L'hon. Don Boudria à l'Université du Manitoba le 28 oct.

Geoff Scott et l'hon. Paddy Torsney à l'Université Ryerson le 28 oct.

Novembre 2010

Geoff Scott et l'hon. Susan Whelan à l'Université de Windsor le 2 nov.

Le Dr Patrick Boyer à l'Université Ryerson le 4 nov.

Francis LeBlanc et l'ex-membre du Congrès Steven Kuykendall, l'Université d'Ottawa le 8 nov.

L'hon. John Reid et l'ex-membre du Congrès Steven Kuykendall au Collège militaire royal et l'Université Queen's le 9 nov.

L'hon. Roy Cullen à l'Université polytechnique Kwantlen le 9 nov.

Marlene Catterall et l'ex-membre du Congrès Sue Kelly l'Université Concordia et l'Université de Québec à Montréal les 9 et 10 nov.

Madeleine Dalphond-Guiral à l'Université d'Ottawa le 11 nov.

L'hon. Jean-Jacques Blais à l'Université d'Ottawa le 17 nov.

L'hon. Roy Cullen au Collège Okanagan le 17 nov.

L'hon. John Godfrey à l'Université Ryerson le 23 nov.

L'hon. Don Boudria par conférence Web avec l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario le 24 nov.

Le Dr John English, l'Université d'Ottawa le 24 nov.

L'hon. John Godfrey à l'Université Ryerson le 26 nov.

Geoff Scott à St. Bonaventure University le 29 nov. et à la State University of New York à Buffalo le 30 nov.

Décembre 2010

Francis LeBlanc au Collège universitaire Glendon le 2 déc.

L'hon. Peter Adams, l'Université Trent le 8 déc.

Si vous aimeriez vous porter volontaire pour des semestres à venir, veuillez communiquer avec Julie Mertens dans le bureau de l'ACEP au 1-888-567-4764 ou par courriel à exparl@parl.gc.ca. Vous pouvez également le faire en cochant la case à cet effet au dos de votre formulaire de renouvellement d'adhésion.

Grandes marées, records mondiaux et politique

Fundy peut se vanter d'avoir les plus fortes marées extrêmes, mais l'Ungava revendique les plus fortes marées moyennes, comme l'a expliqué avec fierté Guy St-Julien.

par l'hon. Peter Adams

Photo de Thomas Kitchin et Victoria Hurst



The Bay of Fundy tide rises and falls some neuf metres about every six hours in the fishing village of Sandy Cove along Digby Neck, Nova Scotia, Canada, shown here at low tide. No property release.

L'été dernier, c'est avec stupéfaction que nous avons appris qu'un Japonais de « 130 ans » avait été découvert momifié dans son lit. Sa famille l'avait gardé là durant des décennies afin de toucher ses prestations de vieillesse. Au cours d'une vérification, les autorités japonaises ont découvert qu'ils avaient « perdu » un grand nombre de centenaires. Le Japon est fier d'être en tête du classement mondial pour ce qui est de la longévité. Ses habitants qui vivent, en moyenne, plus longtemps que ceux de n'importe quel autre pays.

Cet incident m'a rappelé un article sur la longévité que j'avais lu dans l'édition de 1971 du Guinness Book of Records (The Guinness Book of Records (Norris and Ross McWhirter, 1971, p. 16-17). En voici quelques extraits [traduction libre] :

« De tous les sujets, le plus occulté par vanité, la tromperie, le mensonge et la fraude délibérée est sans contredit la longévité humaine. Les prétentions à l'âge extrême sont normalement présentées au nom de personnes très âgées plutôt que par elle-mêmes. ... Il n'en reste pas moins que les centenaires qui survivent à leur 110e anniversaire sont extrêmement rares...

« Il est très révélateur qu'en Suède, où (en 1971) des enquêtes officielles et approfondies

The Guinness Book of Records (Norris and Ross McWhirter), 1971, p. 16-17

ont lieu après le décès de chaque citoyen présumé très âgé, personne n'a franchi le cap des 110 ans.

« ... les personnes d'un âge très avancé ont souvent tendance à se vieillir de 17 ans par décennie ». L'article fait ensuite état de certaines revendications politiques au record mondial de longévité – 166 ans, dans le cas de l'URSS, et 256, pour la Chine.

On peut également lire dans cette édition du Livre Guinness des records que la personne la plus âgée du monde (dûment authentifiée) est un citoyen du Canada, Pierre Joubert, de Charlebourg (Québec), qui avait 114 ans en 1971. Les registres de naissance du Québec étaient parmi les plus fiables au monde.

Il est vrai que nous voulons que le Canada soit le meilleur au monde sur bien des plans. C'est ancré dans notre conscience collective. Nous aimons bien nous vanter d'avoir le plus rapide, le plus grand, le plus petit, le plus vieux ou le plus n'importe quoi au monde.

Cela m'amène à vous parler de la visite de l'ACEP en Nouvelle-Écosse et des marées. La Nouvelle-Écosse compte de nombreux sites désignés patrimoine mondial ou ayant reçu une désignation similaire. Par exemple, la ville de Lunenburg est un site du patrimoine mondial, les falaises fossilifères de Joggins font partie du patrimoine naturel mondial et la haute région

de la baie de Fundy a été désignée réserve de la biosphère par l'UNESCO.

Cette année, la baie de Fundy compte parmi les 28 finalistes du concours des nouvelles sept merveilles naturelles du monde dont le gagnant sera choisi en 2011. La Nouvelle-Écosse est vraiment un endroit extraordinaire, reconnue autant pour sa géologie, que sa flore et sa faune. Ce sont toutefois ses marées qui font sa réputation mondiale. Comme tous les enfants canadiens le savent, ce sont « les plus fortes marées au monde ».

C'est ici qu'intervient la politique, mais au niveau national. Si vous faites une recherche dans le Hansard pour y trouver les contributions de Guy St-Julien (député conservateur de la circonscription Abitibi-Baie-James-Nunavik, 1997-2004), qui a représenté les Inuits du nord du Québec, vous trouverez des arguments convaincants démontrant que c'est la baie d'Ungava qui a les plus fortes marées au monde. Détenir ce record du monde rehausse sans contredit le profil d'une région, tout en y attirant les touristes et les dollars.

Le Service hydrographique du Canada s'abstient de trancher : « La baie de Fundy (plus précisément le bassin Minas) et la baie d'Ungava (plus précisément le bassin Leaf) connaissent les marnages les plus importants au monde ... on peut y observer une marée de 16 mètres ».

Le Service déclare match statistiquement nul entre les baies d'Ungava et de Fundy, la première ayant les marées moyennes les plus fortes et la deuxième les marées extrêmes les plus fortes. Or, comme le ferait remarquer Guy St-Julien, le record détenu par la baie d'Ungava est relativement récent et ne tient pas compte l'ampleur des marées dans l'ensemble de la baie. Le temps dira qui a raison!

Consultez le Hansard pour lire les discours sur les marées prononcés par les députés de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick (qui se partagent la baie de Fundy) et du Québec. C'est payant d'avoir des relevés nationaux fiables, comme les données du recensement et les données sur les marées, cela permet de vérifier les arguments et les contre-arguments. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il y a un match nul à l'échelle nationale, même sur des sujets scientifiques, c'est souvent le Parlement doit trancher.

Peter Adams est ex-député libéral de la circonscription de Peterborough, 1993-2006.

La Période des questions: le débat fait rage

Une réforme majeure que peut faire le Comité, c'est de rétablir le droit des députés d'arrière-ban de participer à la Période des questions à titre de simples députés.

par l'honorable John Reid

Les députés de la Chambre des communes ont fait parvenir au Comité de la procédure la motion d'initiative parlementaire de l'honorable Michael Chong, lui demandant de présenter à la Chambre, d'ici six mois, des propositions visant à modifier la Période des questions dans l'espoir d'améliorer le comportement des députés. Quiconque regarde la période des questions comprendra sans problème pourquoi les députés ressentent aujourd'hui le besoin de se pencher sur leur comportement. J'espère que le Comité regardera en rediffusion une semaine de périodes des questions. Ils y trouveront d'innombrables exemples embarrassants.

Regarder la période des questions, c'est s'interroger sur l'intelligence de certains députés, tant à cause des interminables questions posées que des non-réponses fournies. Le but initial de la période des questions était de permettre aux députés de poser des questions sur des sujets d'intérêt local, régional, provincial et national. La période des questions se voulait une séance d'information sur les problèmes et les possibilités de la nation. Si cet objectif est parfois atteint aujourd'hui, c'est tout à fait par hasard.

Dans les années 1960, la période des questions comportait deux parties. La première, qui prenait normalement la moitié du temps imparti, était contrôlée par les partis politiques. Lorsqu'ils avaient terminé, les simples députés pouvaient alors poser des questions sur des sujets qui les intéressaient particulièrement et le président donnait parfois la parole à un député d'arrière-ban. Évidemment, lorsqu'un enjeu national retenait l'attention, toute la période y était alors consacrée. En général, toutefois, la période des questions se divisait en deux parties : la première portait sur des enjeux nationaux et la deuxième, sur des enjeux d'intérêt local, régional et provincial.

Les choses ont changé dans les années 1970, lorsque le président commença à accepter des listes de questions soumises par les partis politiques qui accaparaient toute

la période. Auparavant, le président acceptait la liste des partis de l'opposition seulement pour la première partie de la période des questions et se réservait la possibilité de donner la parole à des simples députés pendant la deuxième partie.

La nouveauté, c'est que le président acceptait dorénavant des listes des partis pour la durée entière de la période des questions. Cela signifiait que les chefs des partis de l'opposition contrôlaient toute la période des questions. Depuis, rares ont été les questions d'intérêt local ou régional soulevées durant cette période, sauf si cela servait les intérêts du parti de l'opposition. Les questions d'intérêt provincial ne sont soulevées que lorsqu'elles présentent un intérêt national; et les députés d'arrière-ban ont rarement l'occasion de s'exprimer. Désormais, seuls les principaux députés de l'opposition posent des questions et seuls les ministres de premier plan y répondent.

Naturellement, les simples députés de tous les partis ont exprimé haut et fort leur mécontentement. Ceux qui sont du côté du gouvernement ont perdu les rares occasions qu'ils avaient de poser des questions et ceux de l'opposition ne peuvent s'exprimer que s'ils réussissent à convaincre leur parti respectif que leur question est pertinente pour le parti et que s'ils sont en bons termes avec leurs dirigeants.

En raison du mécontentement, une nouvelle méthode est appliquée, sous la forme de l'article 30 (5) du Règlement, qui autorise un député à prendre la parole pour formuler un bref commentaire (d'une minute, pas plus) portant sur une question qui l'intéresse. Il n'a pas fallu longtemps avant que cette expérience ne tombe sous le contrôle du parti.

Un changement important que le Comité pourrait apporter serait de rétablir le droit des simples députés de participer à la période des



L'hon. John Reid

questions à titre de simples députés (y compris ceux du côté du gouvernement). Ils pourraient ainsi mieux représenter leur circonscription, leurs localités, leur région et leur province, sans être sous le contrôle absolu de leur parti respectif.

Le Règlement contient déjà une disposition

obligeant le président à faire respecter l'ordre et le décorum. Celui-ci devrait exercer ce pouvoir plus rigoureusement.

La politique a toujours opposé des individus, des partis et des factions, voire des idées. Les politiciens essaient de trouver la formule magique qui leur permettra de convaincre le plus grand nombre de voter pour eux ou contre leurs rivaux. Aucune réforme ne changera cette dynamique.

Si nous voulons améliorer le comportement de nos représentants élus, la pression du changement devra venir de deux sources. Premièrement, elle doit venir des citoyens, de l'électorat. Si nous voulons vraiment avoir un Parlement qui se comporte en adulte, nous devons alors élire des candidats matures et responsables.

Deuxièmement et à court terme, elle doit venir des principaux acteurs de la Chambre des communes, en particulier, des chefs de parti et du gouvernement. Ce sont eux qui sont aux commandes et ils pourraient prendre une multitude de mesures pour améliorer la période des questions. La tenue d'une élection serait un excellent point de départ et c'est là que doit commencer la réforme de la période des questions.

À cette fin, toutefois, nous avons la responsabilité, en tant qu'électeurs et citoyens, d'envoyer un message à nos politiciens pour leur dire comment nous voulons qu'ils se comportent. Nous devons les inonder de courriels et d'appels téléphoniques.

L'hon. John Reid a été député de la circonscription de Kenora-Rainy River, dans le nord de l'Ontario, de 1965 à 1984.

Ce qu'il faut pour assurer le succès des Olympiques

par Ada Wasiak. Photos par Denis Drever

Le Comité international olympique affirme que les Jeux d'hiver de Vancouver ont été les mieux réussis de tous.



*De gauche à droite : le président de la Chambre Peter Milliken, John Furlong, le président de l'ACEP Léo Duguay et l'hon. Gary Lunn, ministre d'État (Sport).
À droite : un agent de la GRC entonne « Ô Canada » avec conviction.*



John Furlong, le directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, dit que la question qu'on lui pose le plus souvent est la suivante : « Comment avez-vous réussi à le faire? »

Les athlètes canadiens ont gagné 14 médailles d'or – le plus grand nombre jamais obtenu par un pays aux Jeux d'hiver et le Comité international olympique a affirmé que les Jeux d'hiver de Vancouver avaient été les mieux réussis de tous.

Ce succès est largement attribuable au programme À nous le podium, que Furlong a accepté de présider. « N'eût été de notre équipe extraordinaire, tout cela ne serait pas arrivé », précise-t-il.

Passionné de sports depuis son enfance,

Furlong a joué au baseball, au squash et au handball européen. Il demeure toutefois très discret sur les succès qu'il a remportés dans des compétitions nationales dans ces trois sports. « Tout ce qu'il vous fallait, c'est une lettre de votre grand-mère », ironise-t-il.

En 2009, Furlong a été nommé la « personnalité canadienne la plus influente dans le domaine des sports », par le Globe and Mail et la CBC et il a reçu l'Ordre du Canada de l'ancienne gouverneure générale Michaëlle Jean pour sa contribution aux Jeux.

C'est à l'ensemble des Canadiens qu'il attribue toutefois le succès des Jeux de Vancouver.

« Vous ne réalisez probablement pas combien votre contribution a été importante », a-t-il dit dans son discours au 6^e dîner-béné-

fice Doug C. Frith de la Fondation pour l'éducation de l'ACEP.

« Depuis le début de leur histoire, les Jeux olympiques sont centrés autour d'une ville. Nous voulions faire les choses autrement, nous souhaitons encourager la participation de l'ensemble des citoyens ».

C'est pour cette raison qu'il a demandé à son comité d'établir le trajet de la flamme de manière à ce qu'elle ne passe qu'à une heure, au plus, de 95 pour cent des Canadiens.

Tout le monde nous disait que cela était impossible, mais nous avons réussi à le faire ».

« Nous avons trouvé le moyen de nous donner la main et de rester solidaires », dit-il. « De toucher le cœur et d'entrer dans la vie de tout le monde ».

Dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith



Ci-haut : L'hon. Jean Bazin serre la main de Marlene Shepherd sous le regard du président Léo Duguay.



Ci-haut : Leyla Di Cori et David Salvatore avec Bill Young, le Bibliothécaire parlementaire.



L'hon. Monique Bégin, l'hon. Ed Lumley de BMO et l'hon. Judith Erola.



Dans le sens horaire : Russell Williams, Président de Rx&D, notre commanditaire principal. Le très bon. Herb Gray, Francis LeBlanc et John Furlong. Rob Stalker et Chantal Guay.



Ci-bas : L'hon. Gary Lunn, député.



Wendy Zantylly et Howard Mains.



La table de CN. Assis, de gauche à droite : Bill Knight, Louise Smolska, Will Adams et l'hon. sénateur Dennis Dawson. Debout, de gauche à droite : Sean Finn, Ian Murray, Ada Wasiak, David Müller et John Christopher.



Droite: Patrick Kennedy de CIBC et le Président Milliken.



Le député Bev Shipley et John Furlong.



La transition à la vie suite à la Colline

par Rosella Chibambo

Qu'un député quitte sa fonction de son propre gré ou qu'il soit mis à porte, la transition laisse une cicatrice. Et chez certains, cette cicatrice met du temps à se refermer.



Pour certains, c'est comme la mort, pour d'autres, une sorte de soulagement. Le passage de la fonction de député à la vie suite à « la Colline » est étonnamment complexe.

Il est vrai que la durée de ces mandats est éphémère. Les Canadiens ont l'habitude des remaniements ministériels, des scandales qui mettent fin à une carrière et du déclenchement soudain d'une élection. Il serait donc normal que les députés, ces hommes et ces femmes au cœur du cirque politique, soient les derniers à se surprendre lorsque l'électorat leur montre la porte.

Ce n'est pourtant pas le cas. Qu'un député quitte sa fonction de son propre gré ou qu'il soit mis à la porte, la transition laisse une cicatrice. Et chez certains, cette cicatrice met du temps à se refermer.

En 1993, l'ancien député Bill Casey a perdu son siège, à l'instar de presque tous ses collègues du Parti conservateur. Il a avoué avoir été en état de choc durant des mois après l'élection.

« Je me suis caché pendant des mois, puis j'ai commencé à m'intéresser à autre chose. Il fallait que je sorte de ma coquille », explique-t-il.

Bill dit que sa réaction à son rejet démontre bien ce qu'est la politique. « C'était gênant et humiliant, et très blessant », confie-t-il. « Lorsque les électeurs décident de mettre leur « X » à côté du nom d'un rival, cela a l'effet d'une gifle ».

Cette défaite a eu des répercussions dans toutes les facettes de sa vie, ajoute-t-il; son revenu, tout comme sa confiance dans ses relations personnelles actuelles et futures ont fondu.

Bill dit qu'il a été très étonné de voir à quel point certaines de ses connaissances professionnelles avaient changé d'attitude à son égard après l'élection de 1993. « Quand j'étais député, je recevais plein de monde, les gens voulaient me parler. Après ma défaite, par contre, personne ne voulait plus avoir affaire à moi ».

Bill se rappelle un homme d'affaires qu'il avait aidé à réunir des fonds pour sa nouvelle entreprise; il dit avoir été choqué de voir que cet homme ne me reconnaissait même plus après sa défaite. « Trois jours après l'élection, je l'ai croisé dans la rue. Il a simplement bifurqué dans une ruelle pour ne pas avoir à me regarder en face. J'ai vraiment été profondément blessé ».

Lorne Nystrom est un autre ancien député emporté dans la débâcle de 1993. Il dit qu'après sa défaite, il a constaté, avec stupéfaction, que les amitiés sur la Colline sont aussi imprévisibles que les résultats électoraux.

Après une défaite, vous pouvez compter sur les doigts de la main les personnes que vous « connaissez » vraiment. Les gens connaissent la fonction, mais pas la personne qui l'exerce. Ceux que vous pensiez être vos amis ne vous appellent plus, tandis que d'autres, que vous ne considéreriez pas comme des amis proches, vous appellent ».

Nystrom dit que cette expérience se compare à une mort subite. « Le départ est tellement rapide... Vous n'avez plus ni de soutien ni de tribune et vous n'avez plus les moyens de vous déplacer en avion d'un bout à l'autre du pays ».

Malgré sa déception, celui qui se qualifie de « bête politique » s'est représenté et

a remporté l'élection. « J'ai le virus de la politique », avoue-t-il.

Pour ceux qui quittent leur fonction de plein gré, la transition est évidemment moins traumatisante. Cependant, comme l'explique l'ex-députée libérale Beryl Gaffney, l'adaptation ne va pas de soi.

Beryl a décidé de ne pas se présenter à l'élection de 1997 pour cause de maladie. Elle dit que la décision n'a pas été difficile à prendre. Ce qui l'a été, par contre, c'est la période qui a suivi sa convalescence. « La fièvre que m'apportaient mes contacts avec les gens et la gestion des dossiers difficiles me manquait », dit-elle. « J'étais surprise d'avoir autant de temps à ma disposition ».

Beryl pense que sa présence manque davantage à ses électeurs qu'à ses anciens collègues. Les anciens collègues sont tellement « pris par leurs nouveaux collègues qu'ils ne s'ennuient pas de vous. J'ai constaté que ce sont mes électeurs qui s'ennuient de moi. Les choses allaient bien dans ma circonscription, je suis partie à un moment où tout marchait très bien et cela était très important pour moi ».

L'ex-députée néo-démocrate Michelle Dockrill a passé trois ans sur la Colline avant de perdre son siège. Selon elle, un aspect dont on ne parle pas souvent, ce sont les répercussions sur les familles. Même si Michelle, son mari et leurs jeunes enfants étaient ravis de passer plus de temps ensemble, tous les membres de la famille ont dû s'adapter à leurs nouveaux rôles à la maison.

Lorsque Michelle était députée, les réunions en comité et les voyages accaparaient



Beryl Gaffney

une grande partie de son temps. À la maison, c'est son mari qui était le patron. « Du jour au lendemain, me voilà de retour et [nous devons] réajuster les rôles », explique Michelle. Son fils, âgé de deux ans au moment de sa défaite, a lui aussi été obligé de s'adapter. « Tout à coup, maman n'était plus à la télévision, mais à la maison », se rappelle Michelle.

La plupart des ex-députés qui continuent à suivre l'actualité de près vous diront que ce qui leur manque le plus de la vie sur la Colline, c'est l'occasion d'avoir leur mot à dire dans les dossiers.

Michelle explique que l'une de ses grandes déceptions, après avoir quitté sa fonction, a été de n'avoir pas réussi à changer davantage le cours des choses. « J'étais idéaliste quand je me suis engagée en politique, du genre à me dire « si tu travailles fort et fais bien ton boulot tu pourras changer des choses », dit-elle. « Parfois, c'est vrai, mais la plupart du temps, tu n'as jamais le temps de t'asseoir et de faire le tour d'un dossier. Il faut plutôt essayer de passer 30 secondes à la télévision, être au téléjournal le soir ».

Michelle ajoute que ce qu'elle voit aux nouvelles la déçoit encore, dix ans après. « Aujourd'hui, je vois ça comme un jeu », confie-t-elle. « Je connais la réalité et je sais que c'est voulu [d'envoyer des messages ambigus au public] ».

Après sa défaite électorale, Michelle s'est posé la question suivante : « Qu'est ce que j'aurais dû faire et que je n'ai pas fait? ». Et tout le monde ne cessait de me répéter : « C'est simple, tu n'as pas joué le jeu ».

Une solution modèle pour le Proche-Orient

par Rosella Chibambo

« J'ai l'impression que la majorité des Palestiniens et des Israéliens souhaitent un accord de paix pouvant garantir la sécurité des deux côtés et permettre aux gens de vivre leur vie et leur avenir ». – Bill Casey

L'instauration d'une paix durable au Proche-Orient est un objectif qui échappe toujours à de nombreux dirigeants des pays les plus puissants du monde.

Au moment où les États-Unis, l'Égypte et d'autres pays tentent à nouveau de faciliter les pourparlers entre Israël et les Palestiniens, nombreux sont ceux qui doutent du succès de ces négociations. Maintenant que le moratoire de dix mois sur la construction de colonies juives est expiré, les chances de conclure un accord de paix s'amenuisent.

Pourtant, beaucoup de ceux qui rêvent de la Paix dans la région n'ont pas encore accepté la défaite.

Même si la participation du Canada au processus de paix au Proche-Orient est moins médiatisée que celle d'autres pays comme les États-Unis et l'Égypte, les efforts de Bill Casey, ex-député indépendant de Cumberland-Colchester-Musquodoboit Valley (Nouvelle-Écosse), laissent présager que la solution au conflit ne viendra peut-être pas des grandes puissances.

Les parlementaires, notamment ceux du Canada, pourraient être les mieux placés pour favoriser un dialogue constructif entre Israël et les Palestiniens, affirme Bill.

« Mon objectif a toujours été d'engager les Canadiens dans ce dossier et d'établir un lien entre les parlementaires palestiniens, israéliens et canadiens », a-t-il ajouté.

C'est en 1990, dans le cadre d'un voyage au Proche-Orient avec le Comité Canada-Israël, que Bill a commencé à s'intéresser à ce conflit. Près de deux décennies plus tard, le secrétaire général de l'Assemblée parle-



Bill Casey

mentaire de la Méditerranée a invité Bill à venir à Malte prononcer une allocution sur le rôle des parlementaires dans le processus de paix du Moyen-Orient.

Il accepta l'invitation et s'envola vers Malte proposer sa vision d'un modèle de paix à deux États pour rétablir la paix entre Israël et les Palestiniens : Rompre le statut quo.

La vision de Bill reposait en partie sur son expérience de deux ans comme porte-parole conservateur en matière d'affaires étrangères.

Sa première initiative, en tant que porte-parole, fut de demander aux représentants palestinien et israélien à Ottawa de venir le rencontrer pour discuter du conflit du Proche-Orient. Les deux parties acceptèrent son invitation et lui transmirent le même message : le Canada peut faire davantage.

Le représentant de l'ambassade d'Israël au Canada, M. Amir Maimon, et le représentant palestinien au Canada, M. Baker Abdel, lui firent savoir que l'objectivité perçue du Canada au sujet de la politique proche-orientale permettait aux Canadiens « de travailler avec les deux parties plus que n'importe quel autre pays », d'expliquer Bill.

La position apparemment neutre du Canada dans le conflit du Moyen-Orient et la possibilité que le Canada contribue à la paix le motivèrent à poursuivre ses efforts.

Le fait d'avoir noué des liens d'amitié avec des protagonistes des deux côtés, expliquait-il, l'a incité à s'investir encore plus activement dans la recherche d'une solution durable pour les deux parties.

« J'ai l'impression que la majorité des Pal-

Suite à la page 20.

« Je ne pouvais pas m'empêcher de comparer nos deux vies et de penser à toutes les possibilités que j'avais eues. Je n'arrivais pas à m'imaginer comment ma famille et moi même aurions réagi si nous avions subi les mêmes restrictions que lui et l'absence d'espoir... »

estiniens et des Israéliens souhaitent un accord de paix pouvant garantir la sécurité des deux côtés et permettre aux gens de vivre leur vie et leur avenir ».

Bill dit avoir été bouleversé lorsqu'il a comparé sa propre vie à celle d'un homme rencontré lors d'un séjour dans la région. Cet homme, qui vivait dans un camp de réfugiés au Liban, n'avait jamais eu d'emploi rémunéré ni possédé de maison ou de voiture. Il était né la même année que Bill.

« Je ne pouvais pas m'empêcher de comparer sa vie avec toutes les possibilités que la vie m'avait offertes à moi. Je ne pouvais pas m'imaginer comment j'aurais pu composer avec les restrictions qui lui étaient imposées et l'absence d'espoir. Ce qui me bouleversait le plus, c'était de penser à la vie de mes trois enfants et à l'avenir qui les attendait, par rapport aux enfants de cet homme », confie-t-il.

À Malte, Bill a présenté un modèle de solution à deux États, qui s'appuie sur les leçons tirées des relations canado-américaines – la solution bilatérale la mieux réussie, selon lui.

Dans son exposé, Bill a établi plusieurs parallèles entre les relations canado-américaines et les relations israélo-palestiniennes.

La relation entre le Canada et son voisin du Sud offre un modèle de résolution des litiges frontaliers et des conflits liés à l'eau et un modèle de gestion d'une distribution asymétrique de l'énergie électrique, fait valoir Bill.

Il a suggéré à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée de créer un comité composé de parlementaires palestiniens, israéliens, canadiens et américains, qui aurait le mandat d'étudier la mise en œuvre éventuelle du modèle nord-américain pour façonner l'avenir des relations palestino-israéliennes.

Certains seraient peut-être portés à croire que les parlementaires appartenant au parti au pouvoir exercent une plus grande influence sur les affaires internationales, mais l'expérience de Bill démontre au contraire qu'il est avantageux d'aborder des enjeux comme le conflit du Proche-Orient du point de vue de l'opposition.

En sa qualité de porte-parole de l'opposition en cette matière, Bill fait remarquer qu'il était « très libre de s'exprimer et avait le loisir d'aller où il voulait et de parler



Bill Casey et l'ancien chef palestinien, Yasser Arafat.

à qui il voulait ».

Selon lui, les parlementaires ont également un avantage sur les chefs d'État : certains enjeux concernant le Proche-Orient risquent inéluctablement de mettre les chefs d'État dans l'eau chaude. Il faut quand même se pencher sur ces problèmes et d'examiner diverses options. Les parlementaires peuvent justement le faire sans subir les contrecoups auxquels s'exposeraient inévitablement les dirigeants ».

Dans son rôle de parlementaire, Bill a établi de nombreux contacts avec les principaux protagonistes du conflit. À l'occasion de ses séjours dans la région, il a rencontré les anciens dirigeants palestinien et israélien, Yasser Arafat et Ariel Sharon.

En 2002, Bill raconte avoir tendu la main à l'ex-président de l'Autorité palestinienne, Arafat, qui se trouvait isolé de la communauté internationale au milieu des violences qui s'intensifiaient des deux côtés, ajoutant qu'Arafat lui a alors demandé d'exhorter les Américains et les Israéliens à trouver une solution pour mettre fin aux violences.

Sans vouloir révéler la teneur de l'entretien qu'il a eu avec Arafat, Bill précise cependant que ce dernier lui a demandé de se joindre au « quartet » du Moyen-Orient qui se composait des Nations Unies, des États-Unis,

de l'Union européenne et de la Russie, un groupe qui s'était donné comme mission de faciliter les négociations entre les deux parties.

Les Américains se sont opposés à l'inclusion du Canada dans ce groupe et le gouvernement canadien n'a pas voulu aller plus loin.

Même s'il soutient que les parlementaires canadiens peuvent « jouer un rôle périphérique important » dans les pourparlers sur le Proche-Orient, Bill dit qu'il ne s'attend pas à ce que le Canada ne devienne jamais un joueur de premier plan dans le règlement de ce conflit.

« Je crois encore que les parlementaires peuvent jouer un rôle important en discutant des enjeux difficiles que les « dirigeants » ne peuvent aborder », dit-il.

À l'instar du Canada, il maintient un regard respectueux, mais critique, sur tous les aspects de ce conflit. Il demeure convaincu que les Palestiniens et les Israéliens se battent pour la même chose, la paix.

À l'occasion de son premier voyage dans la région, il a constaté que « même si les dirigeants des deux côtés essayaient de le convaincre de se ranger de leur bord, lorsqu'il rencontrait des gens dans la rue, dans les magasins et dans les maisons, ces derniers exprimaient presque tous leur souhait de vivre en paix et, pour leurs enfants et leurs petits-enfants, la sécurité, l'éducation, une carrière et des possibilités pour leur famille.

Il croit que sa capacité à demeurer en bons termes avec les deux côtés lui a permis de comprendre qui sont vraiment les Palestiniens et les Israéliens.

En préparant la rencontre avec Maimon et Abdel, les représentants palestinien et israélien, l'équipe de Bill a découvert que les deux hommes étaient tous deux nés à Ramallah, en Cisjordanie.

Le Palestinien était né à l'époque où Ramallah faisait partie du Territoire palestinien et l'Israélien, après l'annexion du Territoire à Israël... Les deux hommes ont fini par échanger des souvenirs de cette ville. Ce fut une surprise pour eux et un moment très émouvant pour nous », nous a-t-il confié.

Bill Casey a été député progressiste-conservateur puis indépendant pour la Nouvelle-Écosse de 1988 à 1993 et de 1997 à 2009.

Votre comité de rédaction

par Rosella Chibambo

Des écrivains, rédacteurs en chef, éditeurs, diffuseurs, gens d'affaires et politiciens aguerris composent le comité de rédaction de *Suite à la Colline*.

Dorothy Dobbie, rédactrice en chef
Femme d'affaires, éditrice
Députée progressiste-conservatrice de
Winnipeg-Sud, de 1988 à 1993

« Tout simplement parce que je suis écrivaine ». Voilà comment Dorothy Dobbie explique sa motivation à se lancer dans la publication de revues.

Dorothy baigne dans ce milieu depuis l'âge de 24 ans. En plus d'être rédactrice en chef de *Suite à la Colline*, elle est présidente et fondatrice de la maison d'édition Pegasus Publications Inc. « En tant que fervente Canadienne, je pense que *Suite à la Colline* peut jouer un rôle essentiel pour préserver notre régime démocratique », dit-elle. « Tout écrivain doit être à l'affût de ce qui se passe dans le monde et, pour cela, vous ne devez cesser de vous investir ».

En plus d'être présidente de l'orchestre symphonique de Winnipeg, elle siège au comité directeur du Canadian Arts Summit et préside le conseil d'administration d'Arbres Canada. Elle anime une émission hebdomadaire sur le jardinage, *The Gardener*, sur les ondes de la station radiophonique CJOB. Dobbie est membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes de la radiodiffusion (région des Prairies).

Sur la scène politique, elle a coprésidé la Commission parlementaire mixte Dobbie-Beaudoin sur le renouvellement du Canada et a occupé la fonction de secrétaire parlementaire auprès de plusieurs ministres.

Keith Penner
Enseignant
Député libéral de Thunder Bay, de 1968 à 1988

Cette année, Keith Penner a reçu le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels qui souligne ses années de service parlementaire. Keith conseille l'équipe de *Suite à la Colline* depuis la création de la publication dont il a été le rédacteur en chef durant quatre ans. Enseignant de formation, il a toujours à cœur d'élargir le rayonnement de la revue, comme un outil pédagogique sur le régime politique et les institutions du Canada, dit-il. À titre de député, Keith s'est particulièrement intéressé aux droits des Autochtones et il a présidé un comité de la Chambre des communes sur

l'autonomie gouvernementale des Indiens. Par la suite, il a présenté le rapport Penner qui fait état des conclusions du comité.

L'honorable Betty Kennedy
Auteure, diffuseur, journaliste
Sénatrice libérale, 2000 – 2001
Ordre du Canada (1982)

Betty s'est surtout fait connaître comme animatrice du Betty Kennedy Show à la station radiophonique CFRB et comme panelliste à l'émission de télévision *Front Page Challenge* de CBC. L'honorable Betty Kennedy est une personnalité connue dans le milieu journalistique. En 1991, elle a été intronisée dans le Temple de la renommée de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Au cours de 27 années à la barre de son émission radiophonique, Betty a reçu quelque 25 000 personnes. Parmi ses invités les plus mémorables, Betty se rappelle Pierre Trudeau, Jean Vanier et Eleanor Roosevelt. Elle ajoute que Katharine Hepburn demeure l'invitée qui l'a le plus impressionnée. « Je pense qu'elle avait une philosophie de vie très saine, une force tranquille », dit-elle. Son entrevue la plus bizarre, se rappelle-t-elle, fut avec une spécialiste de la chasse à l'orignal qui a carrément figée dès leur entrée en ondes. « Elle a été incapable de prononcer un seul mot – le trac », de poursuivre Betty. « J'ai raconté les deux seules histoires d'orignal que je connaissais et mis fin à l'émission! »

Bill Casey
Homme d'affaires, courtier en valeurs mobilières
Député progressiste-conservateur de
Cumberland-Colchester, de 1988 à 1993,
et député conservateur de 1997 à 2009

Pour Bill Casey, « les moments les plus intéressants de toute ma carrière sur la Colline parlementaire ont été mes rapports avec les médias ». Bien qu'il n'ait jamais travaillé en journalisme, il a toujours été curieux de voir quelle importance les journalistes accorderaient à un sujet. Lorsqu'il était député, Bill se rappelle avoir été, un jour, interrogé par un journaliste sur des projets concurrentiels de construction d'une autoroute. « Je pensais avoir réussi à demeurer parfaitement neutre », se souvient Bill. Lorsque l'article a

paru, le titre disait que Bill favorisait un projet par rapport à l'autre. Bill se sentit soulagé parce qu'il était justement en route pour aller rencontrer ses électeurs qui étaient pour le projet en question. À son arrivée, quelle ne fut pas sa surprise d'être accueilli par des électeurs mécontents qui brandissaient ces exemplaires d'une autre édition du même journal. Dans cette version, le titre de l'article indiquait qu'il penchait en faveur de l'autre projet. « J'étais dans l'eau chaude, d'une manière ou d'une autre », dit Bill. Cette mésaventure lui a enseigné le pouvoir des décisions éditoriales.

Geoff Scott
Radiodiffuseur, journaliste
Député progressiste-conservateur de
Hamilton-Wentworth, de 1978 à 1993

Sa première expérience de Geoff Scott dans le monde journalistique remonte au milieu des années 1950, comme rédacteur en chef intérimaire de l'édition du samedi de l'*Ottawa Journal*, durant les fins de semaine et les vacances d'été. « Non seulement étais-je un jeune journaliste fasciné par les actualités locales, mais j'ai également été initié au tout nouveau monde du journalisme télévisé », explique Scott. Après le secondaire, j'ai été accepté au programme de journalisme de l'Université Carleton et je suis devenu rédacteur en chef du journal universitaire, *The Carleton*. Scott a ensuite été nommé chef du bureau d'Ottawa de la station CHCH-TV, de Hamilton, et il est devenu le premier journaliste indépendant de la télévision à la Galerie de la presse parlementaire, en 1958. Avant de quitter la Galerie pour un pupitre à la Chambre des communes, il était président de la Galerie.

Simma Holt
Auteure, éditrice, journaliste, conférencière, enseignante
Députée libérale de Vancouver-Kingsway, de 1974 à 1979

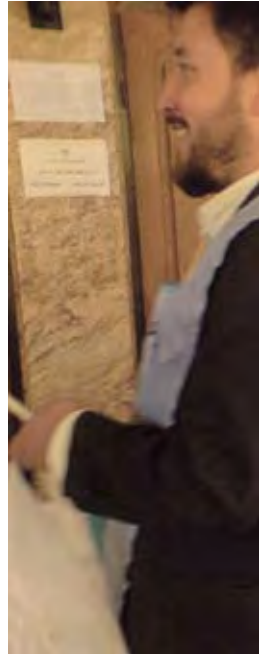
Dans ses *Memoirs of a Loose Cannon*, Simma Holt raconte l'histoire d'une journaliste d'une petite ville de l'Alberta qui s'est lancée dans cette carrière pour assouvir sa passion de conteuse. Cette jeune femme c'est bien entendu Simma : journaliste, chroniqueuse, franc-tireur autoproclamée et pourfendeuse des stéréotypes sexuels dans sa profession.

Suite à la page 31.

Observation de l'élection de la Wolesi Jirga en Afghanistan

par Jim Hart

Un iman anti-Occident, qui avait établi son bureau de campagne dans sa mosquée, m'a dit que la solution aux problèmes de l'Afghanistan était de mettre dehors tous les étrangers.



Selon Jim Hart, l'élection s'est déroulée de manière équitable.

Observer une élection en Afghanistan, c'est comme regarder un iceberg – en réalité, vous ne voyez que 10 pour cent de la totalité. Les autres 90 pour cent sont profondément enfouis sous la surface, ancrés dans l'histoire, la culture et la religion afghanes ainsi que dans la réalité d'une guerre avec les talibans qui continue de ravager le pays.

En tant qu'observateur long-terme, je tenais à arriver à l'avance pour prendre le temps de comprendre les enjeux cachés sous la surface.

Les observateurs électoraux ne rempliront pas bien leur rôle s'ils se contentent de signaler les anomalies, sans tenir compte des réalités de la guerre et du fait qu'il s'agit de la toute première élection à être organisée par l'Afghanistan et non par la communauté internationale. Ayant été observateur électoral dans le monde entier et chez nous à l'occasion d'élections municipales, provinciales et fédérales, je suis arrivée avec ma propre liste de valeurs et de perceptions sur ce que doit être une élection et sur la façon de la gérer. Il est toutefois important d'oublier cette liste dès notre arrivée à l'aéroport de Kaboul.

En surface, tous les signes visibles d'une élection – des signes typiques comme les panneaux et les affiches et, selon mon interprète Maroof, les annonces dans les journaux, à la radio et à la télévision – se multipliaient à mesure que s'approchait le jour de l'élection. Chose certaine, les imprimeurs et les médias ont misé sur cette élection pour

s'enrichir, un message de 30 secondes à la télévision coûtant 600 dollars américains à un candidat. La compétition sera forte, avec plus de 2 500 candidats en lice pour les 249 sièges au parlement. Dans ma zone d'observation, la province de Kaboul, plus de 600 candidats se font la lutte pour seulement 33 sièges.

À la fin août, j'ai réussi à rencontrer les membres de la Commission indépendante des élections dans la province et de la nouvelle Commission des plaintes. Les deux groupes m'ont parlé des importantes réformes entreprises depuis 2009 et vanté leur compétence pour relever les défis qui les attendaient dans les jours à venir. Tout semblait confirmer que les pratiques d'embauche s'étaient améliorées, que les employés potentiels étaient scrutés à la loupe et recevaient une meilleure formation et que des mécanismes avaient été mis en place pour minimiser les fraudes et écarter les candidats associés aux milices et aux groupes armés.

Dans les jours précédant l'élection, mon objectif était de m'entretenir avec un nombre représentatif de candidats : un jeune, une femme, une personne du milieu des affaires et tout autre candidat représentant un intérêt particulier pour le pays. Je les ai tous trouvés intéressants. Un iman anti-Occident, qui avait établi son bureau de campagne dans sa mosquée, m'a dit que la solution aux problèmes de l'Afghanistan consistait à mettre dehors tous les étrangers. Faute d'argent, il a fait campagne avec un

seul panneau électoral planté sur le terrain de la mosquée – son message passait bien et ses partisans, dévoués et polis, nous ont offert le repas après la rencontre. L'hospitalité à l'endroit des visiteurs est un important trait culturel des Afghans.

Par contraste, un jeune homme d'affaires, qui briguaient un siège à la Wolesi Jirga pour la deuxième fois, avait mis sur pied une équipe de campagne très organisée. Il avait plus de 2 000 candidats observateurs chargés de surveiller le comptage des bulletins après la fermeture des bureaux de scrutin. Sa plateforme était axée sur l'éducation et il offrait des ateliers d'informatique et des manuels pour les bibliothèques des écoles et des universités. Il affirmait avoir 175 « projets » de campagne qui lui assureraient le soutien des jeunes et des résidents de la périphérie de Kaboul.

J'ai aussi rencontré une jeune candidate d'à peine 25 ans. Elle misait sur sa popularité comme membre de l'équipe olympique afghane. Son équipe de campagne se composait de son père, de ses frères et sœurs et de membres de sa famille élargie. Elle n'avait recruté que 90 agents électoraux et son budget lui avait seulement permis d'offrir quelques objets promotionnels comme des stylos, des porte-clés et une brochure sur papier glacé. Dans sa plateforme, elle promettait qu'un vote pour elle apporterait à la communauté des gymnases et un programme public de sensibilisation à la bonne forme physique – une sorte de Participation Afghanistan.



Les menaces et les actes d'intimidation n'ont pas découragé les électeurs.

D'autres candidats nous ont dit qu'ils ne pouvaient se rendre dans certaines régions de la province à cause des menaces lancées par les talibans.



Ces jeunes ont eu une leçon précoce de démocratie.

Elle m'a dit avoir été victime de discrimination durant la campagne; quelques jours seulement avant notre rencontre, elle a été agressée dans son automobile par des hommes armés qui ont fracassé son pare-brise et proféré des menaces verbales à son endroit, si elle ne laissait pas tomber la campagne. Elle n'a pas cédé.

D'autres candidats nous ont dit qu'ils ne pouvaient se rendre dans certaines régions de la province à cause des menaces lancées par les talibans.

Le jour de l'élection, mon travail consistait à observer les Afghans aller voter, conformément aux processus et aux procédures énoncées dans la loi électorale. La journée s'est bien déroulée, les employés des bureaux de vote s'efforçant de respecter toutes les exigences et d'appliquer les procédures efficacement. Personnellement, je n'ai été témoin d'aucune plainte durant le déroulement du vote, même si les médias ont déploré la piètre qualité de l'encre et l'utilisation de fausses cartes d'électeur. Nous n'avons observé aucun de ces problèmes dans nos bureaux de la province de Kaboul. Ce que nous avons constaté, par contre, c'est un sentiment de fierté chez les employés des bureaux de scrutin. Ils étaient déterminés à ne laisser personne tricher. Les bureaux de vote n'ont ménagé aucun effort pour garantir à chaque électeur le secret de son vote. Des bureaux de vote distincts ont été aménagés pour les femmes, mais le nombre d'électrices a été faible. Il n'y a pas eu de

longues files d'attente à aucun moment de la journée. Les électeurs n'ont eu aucun problème à manipuler l'encombrant bulletin de vote de 12 pages.

Il y a toutefois eu un problème avec les perforatrices utilisées pour faire une marque ou un trou (en forme d'étoile pour cette élection) sur la carte d'inscription des électeurs. Les employés électoraux ont dû couper le coin droit de la carte d'inscription. Le même problème s'était posé à l'élection précédente, mais cette fois-là, c'est le coin gauche de la carte qui avait été coupé. En Afghanistan, il n'existe aucune liste d'électeurs officielle et, tant qu'il n'y en aura pas, les fraudeurs potentiels ont amplement l'occasion d'agir. Par contre, si une base d'électeurs était établie et que les talibans réussissaient à mettre la main dessus (ce qu'ils ne manqueront pas de faire), des gens seront tués parce que leur nom figure à la liste. Il faudra du temps avant d'améliorer la sécurité à cet égard.

Les électeurs se sont succédé aux bureaux de scrutin jusqu'à 16 heures. La sécurité était pleinement assurée et la plupart des travailleurs électoraux ont pris le temps de voter, comme le prouvait la tache d'encre au bout de leur index droit. Le centre a fermé ses portes à l'heure et le directeur du scrutin a réuni les agents pour leur expliquer la procédure de dépouillement. Tous les sceaux ont été examinés afin de comparer le nombre de personnes inscrites à l'ouverture des bureaux et les numéros de série à la fin de la journée. La procédure s'est déroulée

sans anicroche. De toute évidence, les travailleurs avaient reçu une bonne formation et exécutaient leurs tâches avec assurance et professionnalisme.

De nombreux médias ont choisi de relater ce qui a mal fonctionné, comme les cas de fraude et de corruption. La réalité, c'est que les Afghans n'ont pas hésité à se rendre à pied aux bureaux de scrutin pour élire leurs représentants au Parlement et ce, malgré la menace de se faire couper le doigt taché d'encre (ou pire encore) et malgré les haut-parleurs qui tonitruaient à partir de camions armés dans les petits villages « Si vous votez, vous allez mourir ».

À cause de ces messages et de bien d'autres diffusés par les talibans, cette élection fut pour moi la plus extraordinaire que j'ai observée. Nous aurions tort d'en mesurer le succès en fonction des normes occidentales, parce que la barre est trop haute. Nous avons eu 143 ans pour adapter, modifier, peaufiner et huiler nos systèmes sous l'égide d'Élections Canada. Il faudra beaucoup plus de temps à cette démocratie naissante pour mettre en place un système électoral qui soit conforme aux normes occidentales.

Une chose est certaine, plus de quatre millions d'Afghans sont allés voter et ils méritent nos félicitations pour avoir exercé leur droit pendant que la guerre fait rage dans leur pays.

Jim Hart a été député réformiste de la circonscription Okanagan-Similkameen-Merritt (C. B.), de 1993 à 2000.

Gary Doer : Le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis semble marcher au rythme de son propre tambour

par Andrea Ozretic

Gary Doer, le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis, a la réputation d'attaquer les problèmes de front – au sens propre comme au figuré. À 23 ans, lorsqu'il était surintendant du Centre des jeunes en difficulté du Manitoba, il est intervenu un jour dans une bataille et est passé à deux cheveux de recevoir un bâton de baseball par la tête. Depuis, il a toujours réussi à esquiver briques et bâtons.

Nommé ambassadeur du Canada aux États-Unis à l'automne 2009, Gary n'a pas tardé à plonger au cœur de la polémique. Maryscott « Scotty » Greenwood, directrice exécutive du Conseil des affaires canadiennes-américaines, raconte que Gary Doer a réussi à enfoncer le clou au sujet de la clause Buy American lors de la présentation de ses lettres de créance au président Obama. Il était tout simplement fidèle à lui-même.

Doer a fait son entrée dans le milieu politique manitobain en 1986, en remportant la circonscription de Concordia pour le NPD. En 1999, il a été élu premier ministre de la province qu'il a dirigée jusqu'à sa démission en 2009. Avant sa victoire de 1986, néo-démocrates et progressistes-conservateurs rivalisaient pour l'avoir dans leur équipe respective.

Greenwood dit que Gary Doer possède un flair politique hors pair, ajoutant que « la démarche traditionnelle n'est pas son fort ».

Dorothy Dobbie, ex-députée progressiste-conservatrice manitobaine, a connu Gary quand ils étaient tous deux dans la vingtaine. Elle parle, elle aussi, du style incomparable de Gary. Elle et Gary ont assisté aux cycles de discussions constitutionnelles et un souvenir particulièrement révélateur lui revient en mémoire. Pendant les discussions, un protocole d'entente a été signé et tout le monde pensait que l'Accord du lac Meech allait être adopté.

« Après l'événement, j'ai eu l'occasion de parler avec Gary au Centre des Congrès. Nous étions tous réunis au bar en train de prendre un verre de vin et j'ai dit : « Quel soulagement ! » ou quelque chose du genre



Ex-premier ministre du Manitoba, Gary Doer est son propre maître, avec un style bien à lui, dit Maryscott Greenwood, du Conseil des affaires canadiennes-américaines.

et « N'êtes-vous pas contents que tout cela soit fini ? » et Gary a répondu : « Mais ce n'est pas fini ». Je lui ai demandé : « Que veux-tu dire ? » et il m'a répondu : « Il y a quelqu'un qui n'a pas encore parlé ». J'ai cru qu'il voulait parler d'Elijah Harper, poursuit Dorothy.

« Il savait ce qui était en train de se passer. Il avait une connaissance approfondie de toutes les perspectives et il savait sur quels terrains politiques se jouait la partie. Ce n'est pas donné à tout le monde ».

Sous la gouverne de Gary Doer, le NPD a formé trois gouvernements majoritaires consécutifs – le seul triplé pour un gouvernement néo-démocrate au pays.

Maintenir l'équilibre budgétaire, augmenter le salaire minimum, financer les services de garde d'enfants, freiner la hausse des frais de scolarité des collèves et des universités et prévenir les problèmes environnementaux sont autant de hauts faits de son mandat à la direction de la province. Parallèlement, il travaillait activement pour protéger les cours d'eau du Manitoba, mais au lieu d'établir une relation conflictuelle avec les États voisins, il a réussi à se lier d'amitié avec ses collègues américains. Ce talent lui sera grandement utile comme am-

bassadeur. Il n'a toutefois pas peur de dire ce qu'il pense.

Récemment, Doer a lancé un avertissement aux dirigeants américains du Congrès pour les dissuader d'adopter le Foreign Manufacturers Legal Accountability Act. Ce projet de loi interdirait aux entreprises qui n'ont pas de mandataire aux États-Unis d'exporter vers ce pays.

Dans la lettre qu'il a adressée à Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants, Doer dit que l'adoption de ce projet de loi aurait des répercussions néfastes disproportionnées sur les chaînes d'approvisionnement mixtes américano-canadiennes et sur les emplois dans nos deux pays ».

Il lui signale également que cette mesure législative serait contraire aux obligations des États-Unis à l'endroit de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

En sa qualité de directrice des communications, Riva Harrison était aux premières loges pour observer Doer au travail durant ses années à la tête de la province.

« Il a une solide capacité pour comprendre le jeu des concessions, négocier un dossier et le faire avancer. C'est l'un de ses grands talents, quelque chose que le public ne voit pas nécessairement ».

Durant les Jeux olympiques de Vancouver, Greenwood a assisté à une fête en plein air organisée par Doer pour célébrer les Jeux. À Washington, les fonctions politiques font partie de la vie normale, car c'est le gouvernement qui fait vivre la ville, mais Greenwood fait remarquer que la fête donnée par Doer n'était pas banale. Il a su y donner une saveur tout à fait canadienne.

Il y avait des écrans géants rediffusant la cérémonie d'ouverture, un spectacle de ski acrobatique sur place, une sculpture de glace représentant un inukshuk et les invités ont tous reçu en cadeau des mitaines rouges ornées d'une feuille d'érable.

« Une chose que les gens ont du mal à comprendre ici au Canada, c'est que les Américains aiment sincèrement notre pays », dit Greenwood, « Gary Doer sait éveiller les meilleurs sentiments des Américains à l'endroit du Canada ».

Maintenir le contact

par Ada Wasiak



L'hon. Marilyn Trenholme Counsell, Alex Jupp et Bill Casey.

L'hon. Marilyn Trenholme Counsell

Tour à tour enseignante, médecin de famille et nutritionniste, Marilyn a été députée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1997 et ministre d'État pour les services aux familles et aux communautés. De 1997 à 2003, elle a été lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, avant d'être nommée au Sénat en 2003.

Quel événement retient le plus votre attention actuellement?

Je suis en train de suivre l'opération de sauvetage au Chili. Je lis également des articles sur l'échec du Canada à obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies. Cet échec est certes très révélateur et nous incite à réfléchir sur notre place dans le monde.

Quel est votre meilleur souvenir de votre vie politique?

Le jour de mon assermentation au Sénat est mémorable. Je n'arrivais pas à y croire et à réaliser que c'était moi qui aurais l'occasion de servir mon pays. De plus, la salle du Sénat est tellement magnifique que j'avais vraiment l'impression de vivre une expérience tout à fait irréaliste.

Quelles ont été vos activités ces derniers temps?

Je donne un cours sur le leadership politique au Canada à l'Université Mount Allison. Je suis aussi membre de la Commission canadienne pour l'alphabétisation et j'ai participé au programme d'alphabétisation destiné aux détenus de l'Institut correctionnel Westmoreland, au Nouveau-Brunswick. Je travaille pour améliorer les taux d'alphabétisation chez les enfants et ce travail me passionne beaucoup. Je suis une fervente admiratrice de l'Atlantic Ballet Theatre. J'adore les arts et je pense qu'ils contribuent à élever l'esprit.

Que pensez-vous de la réunion régionale de l'ACEP à Halifax?

Je crois que ces réunions sont très importantes parce qu'elles permettent aux participants de renouer les liens entre eux et de s'organiser pour changer les choses dans le monde.

Alex Jupp

Ex-député progressiste-conservateur de la Chambre des communes, Alex s'est lancé en politique en 1979, après avoir travaillé dans l'enseignement et le milieu des affaires. Député de la circonscription ontarienne de Mississauga-Nord, il a fait partie de nombreux comités permanents. Il a été défait en 1980, après un seul mandat.

De quelle manière le Parlement a-t-il changé depuis votre époque?

La situation qui règne actuellement à la Chambre des communes me préoccupe beaucoup. J'ai quitté la politique depuis maintenant 30 ans et les choses ont énormément changé. Dans mon temps, lorsqu'un député voulait poser une question, il devait d'abord s'adresser au président de la Chambre. Le parti n'avait pas grand-chose à dire. Aujourd'hui, les députés cherchent plutôt à mettre le gouvernement ou l'opposition dans l'embarras. À l'époque, les questions étaient beaucoup plus informelles et vous n'obteniez pas de réponse immédiatement, vous pouviez l'obtenir plus tard.

Quel a été le principal enjeu des débats lorsque vous siégiez au Parlement?

De nombreux débats portaient sur l'immigration. Comme les immigrants s'adressaient aux députés pour acheminer leurs demandes, nous devions donc traiter une foule de questions. Les citoyens vietnamiens qui ont immigré au Canada ont fait une contribution exceptionnelle au pays. Cela m'incite à penser que nous avons pris la bonne décision. À l'époque, le problème des réfugiés illégaux qui arrivent par bateaux entiers ne se posait pas.

Que pensez-vous de la réunion régionale d'Halifax?

C'était vraiment agréable de voir que les participants tissaient des liens sur le plan personnel plutôt que partisan. Je n'ai pas l'habitude d'assister à ce genre d'événements parce j'ai toujours l'impression que je ne connaîtrai pas beaucoup monde et que ces réunions s'adressent à ceux qui ont servi plus longtemps que moi. Or, dès mon arrivée, j'ai reconnu avec plaisir beaucoup de visages familiers.

Bill Casey

Bill Casey a été élu pour la première fois comme député progressiste-conservateur en 1988 dans la circonscription de Cumberland-Colchester-Musquodoboit Valley, en Nouvelle-Écosse. Il a perdu son siège à l'élection de 1993, à l'instar de presque tous les députés de son parti. Réélu à plusieurs reprises, il a ensuite siégé comme député indépendant. En 2009, il a démissionné de ses fonctions et travaille maintenant à Ottawa, comme représentant principal du ministère des Affaires intergouvernementales de la Nouvelle-Écosse.

Quel est l'événement qui a le plus retenu votre attention dans l'actualité ces derniers temps?

Je me suis toujours intéressé aux affaires étrangères et la perte de notre siège au Conseil de sécurité des Nations Unies est un dossier que j'ai suivi avec intérêt. Cela est décevant et nous amène à réfléchir à la façon dont le Canada traite les affaires étrangères.

Quel est votre meilleur souvenir de votre passage au Parlement?

J'ai toujours été fasciné – et je le suis toujours – par l'édifice en soi. Lorsque je traverse l'édifice du Centre à pied, je regarde toujours le plafond. Nous avons vraiment de la chance que personne n'ait décidé de le changer et qu'il soit toujours aussi bien entretenu.

Parlez-nous de la période pendant laquelle vous étiez député indépendant?

Ce qui m'a surpris comme député indépendant, c'est que je devais décider par moi-même si j'allais voter pour ou contre un projet de loi. C'était beaucoup de travail, mais j'ai vraiment aimé le défi que représentait l'examen détaillé de chaque projet de loi. Je me rappelle, un jour, j'étais assis entre les deux partis, juste avant la période des questions. Les députés de chaque groupe se faisaient dire comment voter sur tous les projets de loi. Les partis n'avaient pas encore décidé s'ils allaient voter pour ou contre l'un des projets de loi et on a simplement dit aux députés « faites comme le chef ». Je ne peux pas vraiment critiquer, parce c'est exactement ce que j'ai fait pendant plusieurs années.

La période des questions remise en question

L'ACEP et le Forum des politiques publiques se penchent sur la réforme de la période des questions

par Kathryn Burnham



De gauche à droite : Susan Delacourt, modératrice, l'hon. Michael Chong, député, l'hon. Anne McLellan et l'hon. Jay Hill.

Sur la glace, lorsque les gants tombent et que les poings se lèvent, un arbitre est là pour faire régner l'ordre et renvoyer les joueurs à la partie. À la Chambre des communes, toutefois, il n'y a pas d'arbitre. Lorsque les questions deviennent d'interminables monologues, que les réponses ne font que soulever de nouvelles questions et que la clameur s'élève, il existe très peu de moyens de calmer le jeu.

La période des questions et le manque de décorum au Parlement ont été au cœur des discussions du forum organisé par l'Association canadienne des ex-parlementaires et le Forum des politiques publiques.

Un sondage POLLARA sur la période des questions révèle que 56 % des Canadiens ont moins de respect pour notre système de gouvernement lorsqu'ils voient des scènes de la période des questions.

Selon Marlene Catterall, ex-députée de la circonscription d'Ottawa-Ouest-Nepean, ce sentiment est loin d'être nouveau. La première fois qu'elle a emmené sa classe assister à la période des questions, il y a une cinquantaine d'années, la situation était encore pire qu'aujourd'hui, au point qu'elle avait regretté d'y avoir entraîné ses élèves.

Marlene croit que les choses se sont peut-être améliorées depuis l'époque où elle était enseignante. L'honorable Jay Hill et l'honorable Anne McLellan l'ont rassurée sur ce point, avant d'ajouter que le décorum était en train de se dégrader à nouveau.

L'honorable Jay Hill, ex-député de Prince George-Peace River, a rappelé que le Parti réformiste avait essayé, dès sa création, de rétablir un ton plus respectueux à la période des questions. Anne, ex-députée d'Edmonton-Centre, s'est rappelé quelques souvenirs agréables de l'époque où elle était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Un jour, a-t-elle raconté, le chef du Parti réformiste, Preston Manning, l'a informée de son intention de lui poser une question au sujet de la taxe sur le carbone. Elle a ainsi été en mesure de préparer sa réponse avant la période des questions.

Jay a fait observer que cette forme de courtoisie a disparu lorsque les médias ont commencé à dire que les députés étaient inefficaces et naïfs et que leurs partisans se sont mis à leur demander pourquoi on ne les voyait jamais au bulletin de nouvelles le soir. Les députés ont alors laissé tomber le décorum, autant au sein des partis qu'à la Chambre.

Anne, Jay Hill et l'hon. Michael Chong, député de Wellington-Halton Hills, faisaient partie du premier groupe de travail qui s'est penché sur la période des questions et le décorum à la Chambre.

Selon eux, le président de la Chambre pourrait jouer le rôle d'arbitre. Comme il est élu par vote secret depuis le milieu des années 1980, le président est la personne qui a le plus d'autonomie et d'autorité à la Chambre.

« Le président jouit d'un pouvoir extraordinaire durant ces 45 minutes », a fait remarquer Anne, en parlant de son pouvoir de veiller à ce que les questions supplémentaires gardent la route et de refuser la parole aux députés qui se comportent de manière déplacée.

Michael a inclus le renforcement du rôle du président dans les six suggestions énoncées dans sa motion 517 visant la réévaluation de la structure de la période des questions afin de rendre les débats plus productifs et d'améliorer le décorum à la Chambre. Il suggère également de prolonger le temps alloué à chaque question et réponse, de revoir la convention selon laquelle les ministres questionnés ne sont pas tenus de répondre et de fixer des jours spéciaux pour les questions destinées à certains ministres et au premier ministre.

« Nous devons recentrer le débat sur les préoccupations des Canadiens ordinaires », dit Michael. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il propose également de permettre aux députés d'arrière-ban de poser des questions.

Pour sa part, Jay ne croit pas qu'un simple changement de format améliorera le décorum; il propose plutôt que la Chambre adopte un modèle similaire au Sin Bin (banc des punitions) australien qui permet de rappeler à l'ordre les « rebelles », en les expulsant de la période des questions.

Pour que cela soit possible, toutefois, il faut que tout le monde accepte l'idée qu'une réprimande risque de nuire à la carrière politique d'un député. « Les médias doivent, eux aussi, faire leur part », a-t-il précisé. Ils doivent s'abstenir de traiter en héros les députés expulsés de la Chambre, mais au contraire les présenter comme des « immatures ».

La modératrice du débat, Susan Delacourt, journaliste parlementaire et chroniqueuse au Toronto Star, a reconnu que les médias faisaient partie du problème, mais qu'ils ne semblaient pas vouloir faire partie de la solution. « Les médias font partie de l'institution, mais préfèrent croire qu'ils n'en font pas partie ».

Selon C.E.S. Franks, professeur émérite à l'Université Queen's, « plus les comités et la période des questions retiennent l'attention médiatique, plus le comportement des députés laisse à désirer ». « Nous avons fini par faire de la politique à la manière de Don Cherry et à détourner l'attention des véritables enjeux ».

Franks faisait partie du deuxième groupe de travail, en compagnie de Francine Lalonde (député de La-Pointe-de-l'Île), l'hon. Monte Solberg (ex-député de Medicine Hat) et l'hon. John Godfrey (ex-député de Don-Valley-Ouest). Ce groupe s'est demandé quoi faire pour relever la qualité des échanges des séances des comités. Après avoir examiné la structure des comités, ils ont convenu que cette structure permettait une meilleure collaboration parce que les députés avaient la possibilité de rencontrer des personnes représentant une diversité d'opinions. Néanmoins, Franks croit que les divisions persistent au sein des comités à cause de l'expérience que chaque député apporte avec lui et de leur incapacité de proposer des politiques qui s'écartent de

la ligne de parti.

Monte a dit qu'il fallait s'abstenir de nommer des secrétaires parlementaires au sein des comités parce qu'ils sont là pour exprimer la ligne de leur parti. Bien qu'ils soient en mesure d'orienter les débats, ils ont tendance à les politiser. Le groupe a aussi proposé de renforcer la composition des comités, étant donné que les membres sont nommés pour la durée de vie du Parlement afin d'y enrichir leur expérience et leur expertise.

Enfin, le thème de la collaboration a également été abordé par les groupes chargés d'étudier la question du décorum à la Chambre ainsi que la conduite des débats au sein des comités. Ils ont souligné que la collaboration entre les entraîneurs et les capitaines d'équipe était indispensable.

« Il faut que les députés acceptent de mieux se comporter durant les débats et la période des questions », a soutenu le très honorable Herb Gray, ex-parlementaire. « Cette volonté sera le fruit d'une discussion entre les chefs politiques et les whips des partis ».

Les ex-députés étaient tous d'accord pour dire que le décorum ne s'était pas dégradé au fil des ans, mais le président de la Chambre, l'hon. Peter Milliken, a fait remarquer que pour l'actuel gouvernement minoritaire, chaque vote comptait. Quand la Chambre est au complet, a-t-il ajouté, « la clameur est plus forte ».

Les députés, les médias et le public com-

mencent cependant à en avoir assez de toutes ces insultes. Par contre, comme l'a fait remarquer Marlene Catterall, « ce chahut se compare aux bagarres entre joueurs de hockey, n'est-ce pas? Personne n'aime ça, mais quand cela arrive, tout le monde continue de regarder la partie comme si de rien n'était. »

Qu'est-ce que le Sin Bin (banc des punitions)?

Dans le régime gouvernemental australien, un député qui ne suit pas la règle peut être sommé de quitter la Chambre. Le président le désignera ensuite par son nom et une motion sera déposée en vue de sa suspension.

Cette pratique est un moyen qui permet au président d'exercer son contrôle sur la Chambre et de dissuader les députés de perturber les débats en les humiliant publiquement et en les expulsant de leur siège.

Il est assez courant que des députés soient envoyés au Sin Bin. Selon le télédiffuseur australien 7.30 Report, six députés ont été envoyés au banc des punitions en juin 2000 et des incidents continuent à se produire à chaque session de la Chambre.

Le Canada et le développement parlementaire



Robert Miller.

J'aimerais amorcer une conversation avec les lecteurs de *Suite à la Colline*.

Depuis que j'ai commencé à rédiger cette chronique sur la promotion de la démocratie dans le monde, il y a quelques années, je n'ai reçu qu'un seul commentaire d'un lecteur – un ex-parlementaire pour qui j'ai beaucoup d'admiration. Je me suis bien demandé, au début, si mes chroniques allaient trouver lecteurs. Je me suis aussi demandé à quoi cela servirait d'écrire si personne ne les lisait.

Après réflexion, je me suis dit que ma chronique n'était peut-être pas rédigée d'une

manière assez conviviale et qu'elle n'invitait pas à la conversation. Je me contente peut-être de lancer des faits et des opinions sur le papier, comme si j'étais un spécialiste en la matière. À mon insu, j'envoie peut-être à mes lecteurs le message que je me fiche de leur opinion. J'ai donc décidé de m'y prendre autrement.

Dorénavant, je vais débiter ma chronique par une question et vous inviter à partager votre opinion avec moi. Évidemment, je vous ferai part de mon propre point de vue sur le sujet, mais le but est de lancer une conversation au lieu de simplement vous faire profiter de ma sagesse. Je commence donc dès aujourd'hui et nous verrons si cela marche. Dites-moi ce que vous en pensez. Faites-moi parvenir vos commentaires à mon adresse électronique : robertmiller25@ hotmail.com ou transmettez-les directement à la rédactrice en chef à dorothy@exparl.ca.

Le Canada est-il toujours en mesure de promouvoir la démocratie dans le monde?

J'ai consacré une grande partie des dernières 25 années à défendre et à mettre en œuvre des projets de développement parlementaire dans le monde entier. Je suis toujours convaincu que c'est une bonne chose, mais je vous avoue que je suis de plus en plus assailli par le doute. Je me demande, par exemple, si les Canadiens jouissent toujours de la crédibilité requise pour défendre la démocratie dans le monde, au moment où ils semblent tourner le dos à la démocratie dans leur propre pays. Depuis quelque temps, à voir le Parlement canadien devenir une parodie de démocratie, je me demande si nous sommes encore bien placés pour partager notre expérience parlementaire. Peut-être devrions-vous joindre à nos programmes l'avertissement suivant « Faites ce qu'on dit et non ce qu'on fait »? Ou nous abstenir de promouvoir la démocratie dans le monde aussi longtemps que nous ne commencerons pas à améliorer sérieusement notre propre démocratie? Qu'en pensez-vous?



Dorothy Dobbie.

La folie du XX^e siècle Pour ne pas oublier

par Dorothy Dobbie



Malgré les percées technologiques, l'allongement de la durée de vie, la réduction des taux de mortalité infantile, les progrès de la médecine, la marche de l'homme sur la lune et la révolution du monde du divertissement et des communications, le XX^e siècle a aussi été marqué par les génocides, les camps de travail et de concentration, les goulags et la police secrète, les famines de masse, le travail forcé, le terrorisme et la guerre.

À l'aube du XX^e siècle, il était clair que le nouveau siècle serait celui de l'espoir. L'industrialisation se généralisait. Le chemin de fer avait presque cent ans et des gens s'activaient, depuis presque autant d'années, à inventer des voitures sans chevaux. L'éclairage au gaz cédait rapidement le pas à l'électricité, qui permettait de prolonger la lumière du jour et d'accélérer l'innovation. Les gens levaient déjà les yeux vers le ciel, attendant l'arrivée des machines volantes. Grâce au téléphone et au télégraphe, nous tenions les communications interurbaines pour acquises et la photographie suscitait l'engouement général. L'Amérique progressait à la vitesse de l'éclair.

Grâce à la dissémination de l'enseignement et au foisonnement des possibilités, le monde civilisé tout entier s'éveillait à l'univers de l'esprit. La Chine et l'Inde, sous la domination des sociétés occidentales, émergeaient de leur long sommeil oriental. C'était l'ère des empires, où les cultures européennes, y compris celles de leurs rejetons nord-américains, étaient persuadées d'avoir le droit divin de régner sur le monde.

L'ère de l'empire et du changement

Au tournant du siècle, le cinquième de la carte du monde était en rose, couleur symbolisant les intérêts britanniques, et la Grande-Bretagne livrait une triste lutte à l'Afrique du Sud pour y maintenir sa domination. L'Amérique maintenait une forte présence en Chine et en Amérique centrale.

La France exerçait sa domination sur le Vietnam. L'Allemagne possédait des intérêts en Afrique. Même la minuscule Belgique avait sa place dans l'échiquier. La plupart des têtes couronnées d'Europe étaient liées par le sang ou le mariage. La richesse était concentrée entre les mains de quelques privilégiés qui, de ce fait, avaient développé un profond sentiment d'être dans leur droit.

L'intolérance à l'égard d'idées autres que celles généralement acceptées était forte. L'antisémitisme était rampant. Le racisme était considéré comme un état de fait. Parallèlement, d'étranges idées nouvelles bouillonnaient à la surface : des idées fondées sur l'égalité et un besoin d'apporter des changements au contrat social de l'époque. Le socialisme et le communisme sont devenus des modèles attrayants d'un monde utopique et beaucoup se sont laissés envahir par l'euphorie d'un possible changement.

La survie du plus rusé

Et c'est là que les choses commencèrent à dérapier. Les révolutions se succédèrent. En Russie d'abord, en 1905, puis en 1917, l'ordre social fut complètement bouleversé. En 1904, la Chine donna le coup d'envoi au nouveau siècle par le Mouvement des Boxers, qui mena à la destitution de Sun Yat Sen en 1911, puis à la période sanglante, de 1931 à 1949, qui a précédé la prise du pouvoir par Mao. Les révolutions déchirèrent le Mexique, l'Espagne, l'Italie et toute l'Amérique du Sud – et la liste s'allonge.

La plupart de ces révolutions reposaient

sur de bonnes intentions, mais les soulèvements entraînèrent des changements soudains et ouvrirent grand la porte à des opportunistes rapaces pour qui « la survie du plus rusé » était le seul mantra. Tous ces événements ont eu du bon et du mauvais : le monde connut une ère de prospérité sans pareil, soutenue par une brutalité inouïe qui a fait des millions de morts.

Malgré les percées technologiques, l'allongement de la durée de vie, la réduction des taux de mortalité infantile, les progrès de la médecine, la conquête de la lune par l'homme et la révolution du monde du divertissement et des communications, le XX^e siècle a aussi été marqué par les génocides, les camps de travail et de concentration, les goulags, la police secrète, les famines massives, le travail forcé, le terrorisme et la guerre.

Génocide, assassinats et massacres

L'Allemagne ouvrit le bal des génocides en 1904, en Afrique du Sud-Ouest (aujourd'hui la Namibie), par le massacre de 80 000 personnes. Hitler est réputé responsable de la mort de six millions de Juifs, mais cela ne représente qu'une infime partie de sa folie génocidaire, qui a aussi frappé les gitans, les handicapés, les malades mentaux et tous ceux qui n'étaient pas considérés comme des « aryens ». Staline est réputé responsable de la mort de quelque 51 millions de personnes dans des massacres, l'exil au goulag et la famine causée par ses politiques tordues. Le bilan



Les auteurs d'exterminations massives que sont Pol Pot, Adolf Hitler et Joseph Staline ne sont que quelques exemples de sociopathes dont la folie a été cautionnée, au XX^e siècle, au nom du pouvoir.

des morts causées par Mao Zedong dépasse les 70 millions, dans des massacres, des purges et une famine tout à fait délibérée. Et la liste s'allonge – on pense à Pol Pot et aux champs de la mort au Cambodge – mais il est trop pénible de passer en revue toutes les atrocités.

Ces horreurs ont été commises sous des régimes totalitaires par des gens qui étaient clairement des sociopathes. Ils semblent avoir eu en commun leur absence d'empathie ou leur incapacité à ressentir la douleur des autres. D'après toutes les biographies que j'ai lues, aucun de ces fous ne manifestait un véritable intérêt intellectuel pour les idéaux politiques (bien s'ils s'évertuaient à prétendre le contraire). Ils ont simplement profité de l'envie de changement pour mettre à exécution leurs plans personnels centrés sur leur propre égo. La plupart étaient rusés, mais pas intelligents (Mao n'avait aucune notion des chiffres, Hitler avait été un cancre à l'école).

Nous avons fermé les yeux

Le plus horrible, c'est que ces fous ont réussi à se hisser au pouvoir grâce à la complicité des autres. Pourtant, par leurs actions et leurs déclarations, ils avaient envoyé suffisamment d'avertissements, mais ceux-ci ont été ignorés. Si l'homme de la rue n'avait pas secrètement partagé le mépris d'Hitler à l'endroit des Juifs, l'holocauste aurait-il eu lieu? Si les Américains et les Britanniques avaient ressenti un peu de compassion pour les Chinois, auraient-ils aidé Mao à ravir le pouvoir à Tchang Kaï-Chek? Le monde aurait-il fermé les yeux sur le traitement infligé aux Ukrainiens par Staline?

Pas si innocents, les Canadiens

Par crainte que les Canadiens ne se reconforment et se vantent de leur attitude humaine, permettez-moi de rappeler qu'en 1939, le gouvernement de Mackenzie King a refusé d'accueillir le bateau transportant 900 réfugiés juifs qui tentaient d'échapper à la persécution nazie. Forcés de retourner en Allemagne, la majorité d'entre eux ont trouvé la mort dans les camps de concentration.

Pendant que nous nous félicitons, nous oublions que des milliers d'enfants autochtones ont été arrachés des bras de leur mère et forcés de parler anglais dans des camps, des pensionnats et des écoles situés loin de chez eux. Nous avons ghettoisé nos Juifs, mis nos Noirs à l'écart et méprisé les Francophones.

En réalité, nous avons tous participé à la folie qui s'est emparée du XX^e siècle.

Malheureusement, ce n'est pas encore fini. Malgré les possibilités exceptionnelles qui s'offrent à nous de faire le bien dans le monde, de nourrir les affamés, de tendre la main aux opprimés et de nous entraider, nous continuons à recourir à la guerre pour régler un trop grand nombre de problèmes.

Il est vrai qu'il faut parfois combattre le mal par la force, mais le moment est venu de nous tourner vers des solutions fondées sur la raison et l'humanisme. En ce début du XXI^e siècle, osons espérer que nous aurons appris les leçons de l'histoire et que nous agirons autrement à l'avenir? La balle est dans notre camp.

Dorothy Dobbie a été députée progressiste-conservatrice de la circonscription de Winnipeg-Sud, de 1988 à 1993.

Nous voudrions croire que la folie est chose du passé

Il est facile de faire l'autruche et de croire que nous vivons dans un monde parfait, un XXI^e siècle qui a tiré des leçons de son lourd passé.

En ce mois de novembre où nous nous souvenons de ceux qui ont péri à la guerre, rappelons-nous aussi que leur sacrifice nous impose l'obligation de nous méfier des fous de l'avenir, qui sont encore de ce monde à essayer d'abuser des personnes laissées pour compte, privées de leurs droits et dissidentes.

Une pléthore d'exemples nous rappelle que le mal rode toujours et que nous devons rester sur nos gardes.

Deux néo-nazis arrêtés pour le meurtre d'un Ghanéen

Diasporian News, samedi le 6 février 2010, Moscou. Samedi dernier, l'agence Interfax a annoncé l'arrestation de deux jeunes néo-nazis, soupçonnés d'avoir perpétré un attentat à la bombe dans un train à Saint-Petersbourg et d'avoir probablement tué un Ghanéen. L'Agence a indiqué avoir été informée par des sources anonymes du milieu de la sécurité de l'arrestation de deux jeunes de 19 et 20 ans appartenant à un groupe radical d'extrême droite. – *GhanaWeb*

Mao Tsé-toung, le maoïsme et les maoïstes

DIMANCHE 30 MAI 2010. Les maoïstes font beaucoup de ravages et causent la destruction en Inde. Au cours des deux derniers mois, ils ont perpétré trois attentats horribles contre les Indiens, qui ont causé le décès de 250 personnes. – *vyanks.blogspot.com*

Phnom Penh

Le 16 septembre 2010 – Quatre des plus hauts chefs du Khmer rouge subiront un procès pour des crimes dont le génocide commis lors de l'époque des « killing fields », a annoncé jeudi le tribunal cambodgien appuyé par l'ONU, quelques semaines seulement après leur toute première conviction... Le procès devrait débiter en début 2011. Ce sera le deuxième procès du tribunal, suite à la condamnation historique en juillet pour crimes de guerre et contre l'humanité de l'ancien chef de prison Duch, dont le vrai nom est Kaing Guek Eav. – *Canada.com*

Un dernier hommage à ceux qui nous ont quittés

par Kathryn Burnham



L'hon. Norman Atkins.



Maurice Foster.



Paul Martineau.

L'honorable Norman Atkins

L'ancien sénateur Norm Atkins était un organisateur électoral hors pair. Champion de la machine électorale, Norm en connaissait tous les rouages et savait quoi faire pour mener une campagne gagnante. Avec plus de trente ans d'expérience, il savait mener ses candidats à la victoire dans l'arène électorale aussi bien fédérale que provinciale.

Il a notamment orchestré les campagnes de l'ancien premier ministre et sénateur du Manitoba, Duff Roblin, du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Robert Stanfield, du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, du premier ministre de l'Ontario, Bill Davis et, enfin, du premier ministre Brian Mulroney en 1984 et en 1988.

« Il adorait bâtir une organisation fidèle aux principes du parti et il la menait droit à la victoire », a rappelé son collègue, le sénateur Jim Munson.

Jim pense que le succès de Norm comme politicien lui vient de son amour inconditionnel de la politique et son engagement indéfectible. « Il comprenait bien le Canada dans son ensemble, et, sur une plus petite échelle, il savait ce qu'était une communauté ».

Il a étudié au collège Appleby d'Oakville, en Ontario, et obtenu son diplôme en arts de l'Université Acadia, en Nouvelle-Écosse, qui lui a d'ailleurs décerné un doctorat en droit en 2000. Amateur de sports et athlète de talent, il a joué dans l'équipe de rugby du collège. Il jouait également au tennis et on a pu le voir au volant d'un tracteur et à la barre d'un bateau.

Après avoir servi dans l'armée américaine, Norm a travaillé à l'agence de publicité appartenant à son beau-frère, Dalton Camp,

qui l'a initié au monde de la publicité et de la politique.

Il était réputé pour ses activités de bienfaisance; il est le cofondateur de Diabète Canada. Il a également participé activement à diverses campagnes de financement qui ont permis de recueillir plus d'un million de dollars pour le Fonds de dotation Dalton K. Camp de l'Université St. Thomas, au Nouveau-Brunswick.

Nommé au Sénat en juin 1986, Norm y est resté pendant 23 ans, les dernières années comme progressiste-conservateur indépendant. Il est décédé à l'âge de 76 ans, à Fredericton, de complications liées au diabète.

Il avait de nombreux et loyaux amis qui l'admiraient pour son leadership, son assurance, sa passion et sa loyauté.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Mary LeBlanc, et ses trois fils, des petits-enfants, ainsi que son ex-épouse Ann Ruth Atkins.

Maurice Foster

Très convaincant en campagne électorale, l'ex-député Maurice Foster a remporté le siège d'Algoma après le départ à la retraite de l'ancien premier ministre Lester Pearson. Il a représenté cette circonscription pendant 25 ans, remportant six élections consécutives.

Homme politique diligent et inlassable, il s'est ensuite joint à l'équipe du premier ministre Jean Chrétien, à titre de conseiller.

« Il avait une personnalité forte et constante », dit Brent St. Denis, qui a travaillé pour Maurice comme adjoint exécutif pendant 10 ans avant de remplacer son patron et de remporter le siège de Maurice, après le départ à la retraite de ce dernier. « C'était un joueur d'équipe et il avait un talent pour régler les problèmes et rassembler les gens ».

Maurice est décédé le 2 octobre, à l'âge de 77 ans après un combat de trois ans contre la fibrose pulmonaire. Malgré sa maladie, Maurice semblait toujours en forme, s'adonnant au ski et au patinage, fait remarquer St.Denis. « Il savait s'amuser ».

Avant de faire carrière en politique, Maurice était vétérinaire, une formation qui lui a grandement servi lorsqu'il était porte-parole en matière d'agriculture au sein du gouvernement Mulroney, de 1984 à 1993.

Il laisse dans le deuil son épouse, Janet, quatre enfants et 14 petits-enfants.

Paul Martineau

Une cérémonie a eu lieu le 8 octobre, à la mémoire de l'ancien député Paul Martineau, décédé le 19 mars dernier. Suivant fidèlement les traces de son père, Paul a fait son droit avant d'entamer une carrière politique. Il s'est toutefois écarté de la tendance libérale familiale en se présentant dans la circonscription de Pontiac-Témiscamingue sous la bannière progressiste-conservatrice.

« Il a toujours été fidèle à ses convictions », a fait remarquer son épouse Jolanta.

Depuis l'enfance, il s'intéresse à la philosophie, « mais vous pouviez aussi le surprendre en train de lire des bandes dessinées pour le simple plaisir », a-t-elle ajouté.

Il a mené avec brio trois carrières, député, avocat et juge de la Cour supérieure. Il trouvait quand même le temps de peindre, de dire son épouse. « Il ne dormait jamais beaucoup, c'est ce qui lui a permis de faire toutes ces choses », a-t-elle expliqué.

Il a énormément voyagé, d'abord comme membre de la Force aérienne, puis comme ministre des Mines et des Relevés techniques.

Le sénateur Atkins comprenait bien le Canada dans son ensemble, et, sur une plus petite échelle, il savait ce qu'était une communauté.



Lorne Greenaway.

Il est également le seul député à avoir remporté son siège par un seul vote contre son adversaire libéral.

Il a également été un fervent défenseur du symbolisme du drapeau canadien lors du grand Débat sur le drapeau, en 1964.

Lorne Greenaway

Lorne Greenaway est décédé le 13 septembre 2010 après avoir livré un combat contre la SLA. Ancien vétérinaire, il a été élu en 1979 comme député progressiste-conservateur dans Cariboo-Chilcotin, une circonscription qu'il a représentée pendant neuf ans.

Il sillonnait son vaste comté dans une camionnette blanche et un mini-VR juste assez grand pour loger un lit et un petit bureau, a raconté son épouse. Élisant domicile dans les stationnements des épiceries et des pharmacies locales, il est devenu une figure si familière pour ses électeurs que certains ont peint son nom sur sa camionnette.

« Il était bon avec les gens et les gens avaient confiance en lui », se rappelle Phyllis Greenaway.

Les animaux aussi l'adoraient. Après avoir obtenu son diplôme avec les honneurs d'un premier de classe de l'Ontario Veterinary College, à Guelph, Lorne a commencé à exercer sa profession à Kamloops, en Colombie-Britannique, auprès des propriétaires de ranchs de la région.

En 1968, il a été nommé professeur agrégé au Western College of Veterinary Medicine de Saskatoon, mais il n'a pas tardé à revenir travailler dans les ranchs dans la magnifique province de la Colombie-Britannique, avant de se joindre à un cabinet de médecine vétérinaire de Vancouver.

Après avoir goûté à la vie politique, Lorne



John Finlay.

a eu la piqûre. Après avoir pris sa retraite de la politique fédérale en 1988, il a été sous-ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches de la Colombie-Britannique et président de la Commission des terres de cette province.

Il a également été l'un des premiers commissaires fédéraux au sein de la Commission des traités de la Colombie-Britannique.

Il laisse dans le deuil son épouse et quatre enfants.

John Finlay

Tour à tour enseignant, directeur d'école et député, John Finlay adorait les défis. En 1993, il fut le premier Libéral à remporter le comté d'Oxford en plus de 44 ans. Par la suite, il a remporté deux élections, démontrant sa valeur comme politicien et son talent pour mener des campagnes efficaces.

John a siégé au Parlement pendant onze ans, période durant laquelle il a joué un rôle actif dans les affaires autochtones, à titre de membre du Comité des affaires indiennes et du Nord canadien et de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de 2000 à 2003, sans parler de sa participation à de nombreux autres comités.

John se fixait des objectifs pour lui-même, fait remarquer Paul Steckle, député du comté voisin de Goderich, et l'éducation lui tenait à cœur. Il a été enseignant et directeur d'école avant de faire carrière en politique.

John adorait le plein air, le jardinage et les voyages.

Il est décédé le 17 octobre, à l'âge de 81 ans, après avoir combattu la maladie de Parkinson. Il laisse dans le deuil son épouse, Mary Anne Silverthorn Finlay.

Suite

Simma affirme que, lorsqu'elle était petite, elle voulait toujours raconter des histoires. « J'écoutais les conversations des visiteurs plus âgés qui venaient chez nous », a-t-elle déclaré. Simma est devenue la première femme rédactrice en chef du journal de l'Université du Manitoba lorsqu'elle a été nommée à ce poste, pendant la guerre. Elle a écrit pour de nombreuses publications canadiennes, entre autres pour le Vancouver Sun, où elle a travaillé 30 ans. Simma affirme avoir touché à presque tous les domaines, y compris à de nombreux domaines traditionnellement dominés par les hommes, le crime étant une de ses spécialités.

Doug Rowland

Conférencier, officier de marine, haut fonctionnaire et député

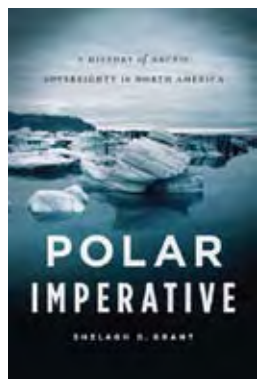
Député néo-démocrate de Selkirk, de 1970 à 1974

« La raison pour laquelle je fais partie du comité de rédaction, je crois, est que, lorsque j'étais président, nous sommes passés [*Suite à la Colline*] d'un bulletin à un magazine », a déclaré Doug Rowland. Il affirme qu'après avoir recruté Keith Penner pour le magazine, il a mis en place avec lui un concept qui consistait à fournir de l'information sur les coins plus obscurs du Parlement. Selon M. Rowland, le magazine est important, car il apprend aux membres de l'association ce qui est arrivé à leurs collègues et à quoi sert leur cotisation, et leur donne une occasion de chercher à continuer à participer à d'importants travaux.

L'honorable John Reid

Conférencier, professeur, enseignant
Député libéral de Kenora—Rainy River, de 1966 à 1984

John Reid est devenu commissaire à l'information du Canada en 1998. Son mandat de sept ans comme commissaire a été prolongé jusqu'en 2006 afin qu'il puisse contribuer à l'étude par le gouvernement de la Loi sur l'accès à l'information. Dans un discours prononcé en 2005 au Mexique, John a souligné l'importance du travail auquel il participait. « Les lois sur la liberté de l'information ont été conçues pour nous amener au-delà d'une forme de reddition de compte par le gouvernement fondée uniquement sur la confiance dans la parole et la bonne foi des fonctionnaires, a-t-il déclaré. Il est important de faire confiance à nos fonctionnaires, et ceux-ci le méritent habituellement. Cependant, l'ouverture permet aux citoyens de s'assurer que leur confiance est bien placée », a conclu John.



Polar Imperative: A History of Arctic Sovereignty in North America, par Shelagh Grant, Douglas & McIntyre, Vancouver, 2010, 540 p. Critique de Phon. Peter Adams.

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est un sujet qui intéresse tous ceux et celles qui ont servi au Parlement depuis la Confédération. Chaque Parlement a connu son lot de préoccupations particulières, lesquelles ont notamment été soulevées par la situation et l'état des Canadiens vivant dans le Nord, les ruées vers l'or (ou les intérêts liés au pétrole, à l'huile et aux diamants), les navires étrangers empruntant le passage du Nord-Ouest, les sous-marins nucléaires, la Deuxième Guerre mondiale, la guerre froide, ses lignes radars et le réseau d'alerte avancé et, à l'heure actuelle, par la fonte de la glace de mer dans l'Arctique entraînée par le réchauffement climatique. Les Canadiens constituent un petit groupe de personnes responsables d'un immense territoire. Nous nous sentons souvent coupables de ne pas en faire plus dans le Nord.

Le dernier ouvrage de Mme Shelagh Grant porte sur la souveraineté canadienne dans l'Arctique, bien qu'il ait pour titre « A History of Arctic Sovereignty in North America ». Comme elle le souligne, il est impossible d'aborder la question de notre souveraineté sans au moins adopter une perspective nord-américaine. Pour cette auteure, l'« Amérique du Nord » comprend les États-Unis (notamment l'Alaska), le Canada et le Groenland.

L'ouvrage de Mme Grant donne un historique de l'Arctique nord-américain, depuis ses premiers habitants il y a 5 000 ans jusqu'à aujourd'hui. Elle recense quatre grandes périodes historiques : la période allant jusqu'au XVIII^e siècle, le XIX^e siècle, le XX^e siècle et le XXI^e siècle.

Chaque chapitre donne un compte rendu remarquablement concis et intelligible de chacune de ces périodes en établissant chaque fois un lien étroit au thème de la souveraineté. Une belle illustration de cela figure à la fin du chapitre intitulé « First inhabitants, 3000BC-1500AD », où l'auteure compare les efforts de

Nouvelle perspective sur la souveraineté dans l'Arctique

colonisation des Tuniits (les ancêtres des Inuits, qui s'y sont installés rapidement depuis la Sibérie) à ceux des Vikings au Groenland et au Canada. Les premiers ont survécu et jouent encore un rôle dans la souveraineté de l'Arctique, mais pas les Vikings, bien qu'ils soient toujours dans la course par le truchement des pays scandinaves. La période durant laquelle ces deux groupes ont été mis à l'épreuve il y a 1 000 ans, comme à l'époque actuelle, fut une période de changement climatique rapide.

Les chapitres concernant l'achat de l'Alaska, la Deuxième Guerre mondiale et la guerre froide m'ont particulièrement intéressé. Dans le cas de l'Alaska, au début du XIX^e siècle, trois des principaux intervenants contemporains, soit la Russie, les États-Unis et le Canada (la Grande-Bretagne) s'affrontaient déjà sur la question de la souveraineté dans l'Arctique. La Russie était remarquablement bien établie en

Amérique du Nord, ayant des colonies jusqu'en Californie. Les États-Unis s'inquiétaient de la présence de la Russie, bien qu'ils comptaient toujours absorber ou du moins élargir leur influence sur le Canada. Ce facteur a exercé une influence aussi importante que la menace russe dans les efforts effectués pour convaincre le Congrès d'acheter l'Alaska. Ce n'est pas par hasard que l'achat et la Confédération eurent lieu la même année, soit en 1867.

Mme Grant est une grande spécialiste des rôles qu'a joués le gouvernement du Canada dans l'Arctique durant la Deuxième Guerre mondiale. Son compte rendu des relations canado-américaines pendant la guerre qui a sévi dans le passage du Nord-Ouest, notamment le projet CANOL et la construction de la route de l'Alaska, donne à réfléchir. Il en est de même de ses descriptions de la guerre et de la guerre froide dans le nord-est du Canada,

Une perspective historique de la souveraineté dans l'Arctique dans un coin du continent

Cette carte montre les colonies russes en Alaska, notamment la péninsule, au début du XIX^e siècle. Ross Settlement était situé tout juste au nord d'où se trouve actuellement la ville de San Francisco. Les États-Unis ont acheté ce territoire en 1867, l'année de la Confédération. Il ne faut pas y voir une coïncidence. Au Congrès, l'intérêt manifesté envers l'absorption éventuelle du Canada avait autant d'influence dans le cadre du vote d'achat que la peur de la Russie. Ce coin du continent revêt de l'importance pour la souveraineté dans l'Arctique depuis des milliers d'années. Les ancêtres des Inuits ont franchi le détroit de Béring à partir de la péninsule Chukchi pour déferler sur l'Arctique canadien vers le Groenland, contestant la souveraineté des peuples qui s'y trouvaient déjà et, finalement, celle des peuples norse dans l'est du Canada et au Groenland. Le détroit de Béring est l'entrée du Pacifique vers le passage du Nord-Ouest du Canada, lequel soulève des craintes concernant la souveraineté depuis des siècles. L'autre entrée au Passage à partir de l'ouest est la mer de Tchoukotka – qui se trouve à l'extrémité ouest de la Route maritime du Nord en provenance de l'Europe – qui chapeaute la Russie. Après la Première Guerre mondiale, il y



eut une tentative tragique et embrouillée de revendiquer la petite île Wrangel qui figure dans le coin supérieur gauche de cette carte, afin de consolider la souveraineté du Canada. Durant la Deuxième Guerre mondiale, les Japonais ont occupé certaines des îles Aléoutiennes (les îles Pribilof sur cette carte). Plus tard, le détroit de Béring fut une frontière de la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS. Plus récemment, les pipelines d'hydrocarbures en Alaska et les propositions de pipelines traversant le Yukon (le « territoire britannique » sur cette carte) et les T.N.-O, ainsi que des routes de pétrolier en provenance de la mer de Beaufort et en bordure du Pacifique provoquent encore à l'occasion une levée de boucliers sur la question de la souveraineté dans l'Arctique.

au Groenland et en Islande. Tant le Groenland que l'Islande avaient des liens avec le Danemark au début de la Deuxième Guerre mondiale. Le Danemark ayant été occupé durant la guerre, les forces armées américaines ont eu carte blanche dans ces deux régions, intensifiant leur présence qui s'est étendue au Canada durant la guerre, mais particulièrement après celle-ci. La description faite par Mme Grant de l'établissement et du développement de Thulé, du Groenland et des installations connexes en tant que base militaire américaine durant la guerre froide, donne un portrait saisissant de la puissance de la machine militaire américaine. Des tunnels dans la calotte glaciaire et en subsurface, des aérogares, des docks, des emplacements radars, des stations météorologiques et des quartiers d'habitation pouvant accueillir 12 000 personnes y ont été construits, ainsi qu'une centrale nucléaire mise sur pied en un temps record par plus de 30 000 travailleurs. (Il ne faut pas oublier que le Nunavut compte environ 30 000 habitants à l'heure actuelle!) Aujourd'hui, l'île Hans, un exemple souvent cité du différend territorial concernant la souveraineté dans l'Arctique, s'étend entre Thulé et Alert, notre principale base militaire dans l'Arctique. De nos jours, les mêmes intervenants qu'à l'époque s'intéressent à la souveraineté dans l'Arctique.

Mme Grant souligne la participation des peuples autochtones de l'Arctique, le réchauffement climatique, la conscience de la fragilité du milieu arctique et le Conseil de l'Arctique comme éléments caractéristiques de l'état actuel de la souveraineté dans l'Arctique. Le Conseil de l'Arctique a été créé au Canada en 1996 et comprend huit pays : le Canada, le Danemark/Groenland, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis ainsi que plusieurs groupes autochtones du Nord. Au nombre des pays ayant un statut d'observateur, citons l'Union européenne, la Chine, le Japon et la Grande-Bretagne. Le Conseil est un forum à l'intention des principaux intervenants des derniers siècles dans la question de la souveraineté dans l'Arctique. L'ouvrage de Mme Grant mérite d'être consulté chaque fois que surgit la question de la souveraineté dans l'Arctique.

Le livre comporte un bon index, d'excellentes cartes et des illustrations bien choisies. Au nombre des autres ouvrages rédigés par Mme Grant, citons les suivants : *Sovereignty or Security?: Government Policy in the Canadian North* (UBC Press, 1988) et *Arctic Justice: On Trial for Murder, Pond Inlet, 1923* (McGill – Queen's University Press, 2005).

L'hon. Peter Adams a été député libéral de Peterborough de 1993 à 2006.



Faith of Our Fathers rédigé par G.F. McCauley est disponible en livre de poche (350 pages) auprès de la maison d'édition General Store Publishing House, www.gsph.com. Critique de Jack Irvine.

G.F. McCauley est l'auteur de la fascinante intrigue *Faith of Our Fathers*, qui fait suite à *Soldier Boys*, son roman de la Deuxième Guerre mondiale.

Faith transporte le lecteur dans la vie de Sandy McDougal, de la pré-adolescence à l'âge mûr, une vie marquée par la douleur.

Dans le nord de l'Ontario, où les souvenirs du héros sont ancrés, nous faisons la connaissance de Sandy et de son père, Allan, un ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale qui revient chez lui anéanti. Il inflige sa douleur à son fils unique qui, en devenant adulte, cherche à comprendre son père et l'esprit guerrier qui l'a incité à aller se battre contre l'Allemagne nazie.

Devenu prêtre anglican, le fils se retrouve au Nouveau-Brunswick dans les années 1970. Il réalise qu'il doit, lui aussi, faire la guerre au mal de son époque et de sa localité, le racisme et le sectarisme que la majorité anglophone entretient à l'égard de la minorité acadienne. L'histoire de ce combat aura un écho chez les néo-Brunswickois qui ont connu l'apogée de l'English Speaking Association et l'ère de Len Jones à Moncton. C'était l'époque où les conseillers municipaux qui osaient parler français aux réunions du conseil se faisaient dire « *Speak white* » et où des étudiants de l'Université de Moncton ont déposé une tête de cochon à la porte de la résidence du maire. À cette époque agitée, les différences linguistiques et culturelles déchiraient le tissu social et on aurait dit le mauvais chez les gens semblait vouloir l'emporter sur le bon.

Que raconte ce roman? La question refait surface tout au long des pages.

Faith of Our Fathers – un conte moral

L'histoire commence dans le nord de l'Ontario, au moment où le jeune loup-éau pleure la mort de sa grand-mère. Le chemin de Sandy McDougal le conduit successivement du diocèse de Moosonee à celui de Huron, puis à New York, dans une paroisse rurale du Canada atlantique et, enfin, au diocèse de Fredericton. C'est le récit d'une vocation qui commence au moment où Sandy est enfant de chœur à l'église Saint-Georges, dans la ville fictive de Lowvert. Il se rend ensuite à London, à New York et à Fredericton.

Fidèle à l'esprit d'Erich Maria Remarque, McCauley signe un deuxième roman antiguerrre. Il décrit les dommages collatéraux survenus dans la vie d'un sergent qui revient chez lui en héros brisé. Allan McDougal porte en lui de profondes cicatrices, enfouies dans le silence, les cauchemars et l'alcool. Le roman a germé dans des notes rédigées par Allan dans un simple carnet à spirale à son retour à la maison. « La guerre, écrivait-il en septembre 1947, « est une chose simple et facile. Vos soucis ne son pas compliqués, vos besoins sont fondamentaux et votre concentration est totale. La paix, par contre, est une affaire beaucoup plus complexe ».

C'est vrai, la paix est une affaire beaucoup plus complexe. La foi confère une authenticité aux grands enjeux, faisant ressortir la rupture sociale et le péché corporatif, éclipsant la morale individuelle qui capte notre attention et notre jugement.

Les conséquences de la guerre sont immenses. Elles se mesurent à l'aune de notre antisémitisme, racisme, xénophobie et bigoterie, de notre peur de la solitude et de notre exploitation de ceux qui sont proches de nous.

Prêtre anglican à la retraite, Jack Irvine est installé à Fredericton où il rédige une chronique dans le journal local.



Le droit de manifester, il s'arrête où?

par Keith Penner

Le bruit et des panneaux publicitaires en tout genre étaient toujours appropriés, bien que parfois dérangeants. Cependant, où est la limite des manifestations dans une société libre?

Durant les années où j'étais député au Parlement, mes nombreux allers-retours sur la Colline m'ont donné l'occasion de voir des centaines de manifestations. Les pro-choix, brandissant des cintres en métal, et les pro-vie, avec leurs immenses photos couleurs de fœtus avortés. Une pléthore de groupes nationaux s'y rassemblaient pour attirer l'attention sur un problème dans leur pays. En les voyant, je me suis souvent demandé à quoi cela leur servait de repartir à zéro dans un nouveau pays si c'était pour y trimballer leurs vieilles querelles?

Un jour, j'ai été invité à prendre la parole à une manifestation. Les peuples autochtones, craignant d'être exclus de la nouvelle constitution, s'étaient rassemblés sur la Colline pour manifester. Pendant que j'y allais de ma rhétorique enflammée à l'appui de leur cause, un autre groupe s'est mis à défiler devant notre plateforme. Des Canadiens d'origine japonaise réclamaient des excuses et une indemnisation pour avoir été évincés de leurs maisons et relocalisés durant la Deuxième Guerre mondiale. Pendant qu'ils défilaient devant nous, j'ai perdu le fil de mes idées et été rapidement remplacé par un autre orateur.

Il m'est arrivé une fois seulement de participer à une manifestation. Ce qui avait soulevé mon indignation, c'est la « Coalition des trois » qui menaçait de recourir à un soi-disant droit parlementaire pour annuler une décision électorale. Participer à ce rassemblement de protestation a été une

expérience instructive. L'enjeu, la coalition bancal, n'a pas retenu beaucoup d'attention. De nombreux groupes à revendications spéciales (un ami les compare à des barres granola) ont monopolisé le micro pour se faire entendre. Avec mes compagnons, nous n'avons pas tardé à battre en retraite dans un bar voisin afin de revenir à la réalité.

Manifester publiquement est un droit démocratique indéniable. En ce qui concerne tous les manifestants que j'ai vus sur la Colline au fil des ans, aucun ne m'a dérangé ni influencé d'aucune manière. Personne ne s'est jamais mis en travers de mon chemin. J'avais simplement l'impression que la démocratie était en marche, peu importe le résultat. Le bruit et les pancartes de toutes sortes étaient toujours appropriés, bien que parfois dérangeants. Il faut toutefois se demander où est la limite des manifestations dans une société libre?

Lorsqu'il était premier ministre, M. Trudeau, pourtant reconnu comme un grand défenseur des libertés civiles, a sévèrement tracé la ligne à ne pas franchir lorsque les manifestations impliquaient des attentats à la bombe contre des institutions publiques, des enlèvements ou des assassinats. Avec le soutien inconditionnel du Parlement, il a imposé la Loi sur les mesures de guerre. Plus tard, certains ont regretté cette décision, mais les actes de violence ont immédiatement cessé.

Lorsque les Tamouls de Toronto ont bloqué l'autoroute Gardiner durant de nombreuses heures pour protester contre la

guerre civile au Sri Lanka, ils ont dépassé les bornes. Les citoyens lésés par cet acte illégal auraient pu tenter un recours collectif contre le groupe pour les dommages subis.

Les forums internationaux attirent des protestataires de tous les recoins du pays. Les villes de Québec, Vancouver et, plus récemment, Toronto, ont toutes vu arriver des hordes de manifestants impossibles à contrôler. La facture imposée aux contribuables et la violence à l'endroit des policiers sont des choses inacceptables. À Toronto, il y a eu plus de 900 arrestations. Certaines n'étaient peut-être pas vraiment justifiées, mais lorsque les preuves sont solides, des sanctions appropriées doivent être imposées. Quelle est la sanction appropriée pour ces vandales, ces truands et ces mésadaptés sociaux?

Un populaire magazine canadien titrait en gros caractères « Coffrez-les ». En faire les invités temporaires de Sa Majesté ne semble pas une punition assez sévère. Pourquoi ne pas obliger les coupables à payer pour les dommages qu'ils ont causés? Ce sont eux, et pas nous, qui devraient payer pour le remplacement des fenêtres de magasin fracassées, des voitures de police incendiées et les autres biens endommagés. La restitution est la seule correction possible. L'ajout de ces dépenses à leur budget normal aurait de quoi les ramener à la raison.

Keith Penner a été député de 1968 à 1988, représentant des circonscriptions du Nord de l'Ontario.

CAFP Halifax Regional Meeting



Alma Russell and John Murphy.



Aline Voyer, Georges Lachance and Ada Wasiak.



The Hon. John Buchanan, Wally Ellis, and Helen Rowland.



The Hon. Charles Haliburton and John Mullally.



Jack Silverstone chats with John Jay.



Heather Walsh, Carole Regan, Hon. James Cowan, Sylvia McCleave, and Alma Russell.



Léo Duguay chats with the Hon. Peter Adams, the Hon. Yoine Goldstein, Yvette Setlakwe and other guests in front of the Officers Mess.



The Hon. Joan Neiman thanks Capt. (N) Darren Garnier for a wonderful presentation on the state of Canada's Navy today.



Patricia Haliburton and Claire Mullally.



Ada Wasiak, Beyond the Hill's senior editorial intern, hard at work.



Gabriel Fontaine and Andrée Allen Fontaine.



Rosemary Casey.

Best Wishes for 2011!

*The Canadian Association of Former Parliamentarians extends to you
and yours its best wishes for a happy and prosperous 2011.*

May this year bring you much, joy, peace and happiness.



*Léo Duguay
President, CAFP*

*Francis LeBlanc
CAFP Educational Foundation*

*Jack Silverstone
Director*